

Communauté du Pacifique

États financiers 2019



Communauté du Pacifique

États financiers 2019



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

© Copyright Communauté du Pacifique (CPS) 2020

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

États financiers 2019 / Communauté du Pacifique

1. Pacific Community.
2. Technical assistance — Oceania.
3. International organization — Oceania.
4. Financial statements.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

341.2460995

AACR2

ISBN: 978-982-00-1293-6

États financiers 2019 / Communauté du Pacifique
(Sous réserve d'acceptation par le Comité des représentants des gouvernements et administrations [CRGA] lors de sa cinquantième session, conformément à l'article 46 du Règlement financier)

Préparé et imprimé à la CPS,
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie, 2020
www.spc.int

Table des matières

États financiers et Rapport d'audit de la Communauté du Pacifique pour l'exercice clos au 31 décembre 2019

Rapport des auditeurs indépendants	1
Communauté du Pacifique États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019	3
Communauté du Pacifique Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019	8

Annexe A **29**

Caisse de prévoyance – États financiers et Rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 **43**

Rapport des auditeurs indépendants	44
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019	46
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019	48



États financiers et
Rapport d'audit
de la Communauté
du Pacifique
pour l'exercice clos
au 31 décembre 2019



Rapport des auditeurs indépendants



Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Communauté du Pacifique (CPS), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/situation nette et le tableau des flux de trésorerie pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 27) détaillant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la CPS au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière, des variations de l'actif net/situation nette et de sa trésorerie à cette date, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. Conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) et aux exigences déontologiques afférentes à notre activité d'audit des états financiers, nous sommes indépendants de la CPS et nous avons respecté les autres principes déontologiques qui s'imposent en vertu desdites exigences et du Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise en matière d'états financiers

Conformément aux normes IPSAS, il appartient à la direction d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CPS à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction entend procéder à la liquidation de l'Organisation ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la CPS.

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit présentant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.



Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers (suite)

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la CPS ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par la direction ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application, par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CPS à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la CPS de poursuivre son activité ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, et déterminons si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

7 juillet , 2020

Suva, Fidji

Experts-comptables

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN EUR)

	Note	2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7a	26 952 759	26 737 846
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7b	38 634 100	36 228 000
Contributions statutaires à recevoir	8	1 416 656	1 265 507
Autres créances	9	636 835	644 165
Avances aux partenaires		1 434 822	2 279 605
Fonds projet à recevoir	16	3 026 506	6 757 090
Stocks		410 764	409 488
Actifs courants		72 512 442	74 321 701
Immobilisations incorporelles	11	26 201	10 069
Immobilisations corporelles	10	19 923 262	20 008 528
Actifs non courants		19 949 463	20 018 597
Total actif		92 461 905	94 340 298
Contributions statutaires – versements anticipés	8	-	1 717 900
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	12	4 235 326	4 035 462
Emprunts	14	358 136	358 000
Fonds projet non employés	16	39 522 767	45 299 992
Crédit reporté – immobilisations corporelles	15	151 006	257 305
Provisions	13	11 376 355	10 370 574
Passifs courants		55 643 590	64 314 481
Crédit reporté – immobilisations corporelles	15	1 895 340	1 961 102
Emprunts	14	3 024 146	3 382 576
Provisions	13	3 009 983	3 078 848
Passifs non courants		7 929 469	6 147 278
Total passif		63 573 059	70 461 759
Actif net		28 888 846	23 878 539
Réserve générale		19 844 716	15 513 913
Réserves particulières		502 205	156 873
Fonds spéciaux	17	8 541 925	8 207 753
Situation nette		28 888 846	23 878 539

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la Communauté du Pacifique



Stuart Minchin
Directeur général



Subhash K. Gupta
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 8 à 27 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN EUR)			
	Note	2019	2018
Contributions volontaires des pays membres	18	6 294 204	7 116 300
Contributions statutaires et subventions des pays hôtes	19	9 691 480	9 964 900
Produits – projets	6	60 536 418	64 727 165
Produits nets – logements	17	357 089	340 092
Produits/(déficit) net(s) – économat	17	(22 917)	9 217
Produits des intérêts	20	574 187	476 666
Gains de change nets		338 768	30 559
Autres produits		249 208	158 024
Total produits		78 018 437	82 822 923
Coûts de personnel	21	34 250 062	31 743 610
Coûts de communication		390 791	533 807
Coûts opérationnels et autres	22	6 401 201	6 406 331
Projets d'acquisition d'actifs financiers		1 027 636	691 649
Transport et voyage		13 759 179	10 453 884
Conférences, formations et ateliers/activités de terrain		3 158 930	2 477 213
Subventions		4 211 458	9 067 281
Consultants		9 454 353	16 692 470
Amortissements (nets)	10(b)	243 963	358 584
Frais financiers et bancaires		110 557	71 136
Total charges		73 008 130	78 495 965
Excédent opérationnel total pour l'exercice		5 010 307	4 326 958

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 8 à 27 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN EUR)

	Notes	Réserve générale*	Réserves particulières Taux de change	Fonds spéciaux			Total
				Logements	Économat	Total	
Solde au 1 ^{er} janvier 2018		11 416 868	276 269	7 809 073	49 371	7 858 444	19 551 581
Excédent opérationnel		4 097 045	(119 396)	-	-	-	3 977 649
Excédent lié aux fonds spéciaux		-	-	340 092	9 217	349 309	349 309
Solde au 31 décembre 2018		15 513 913	156 873	8 149 165	58 588	8 207 753	23 878 539
Solde au 1 ^{er} janvier 2019		15 513 913	156 873	8 149 165	58 588	8 207 753	23 878 539
Excédent opérationnel		4 330 803	345 332	-	-	-	4 676 135
Excédent/(déficit) lié aux fonds spéciaux	17	-	-	357 089	(22 917)	334 172	334 172
Solde au 31 décembre 2019		19 844 716	502 205	8 506 254	35 671	8 541 925	28 888 846

* La réserve générale se compose des éléments suivants :

Immobilisations nettes (hors logements)	9 784 517
Moins crédit reporté	(2 046 346)
Fonds ordinaires – Valeur nette des immobilisations	7 738 171
Créances et stocks	6 925 583
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 180 962
Total	19 844 716

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 8 à 27 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN EUR)			
	Note	2019	2018
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Contributions reçues des membres et non-membres		69 471 133	83 311 352
Loyers perçus		2 107 830	1 559 538
Ventes de l'économat		577 173	533 295
Intérêts perçus		574 187	476 666
Entrées de trésorerie		72 730 323	85 880 851
Salaires et coûts annexes		(31 508 853)	(29 235 997)
Fournitures et services		(37 157 600)	(54 083 681)
Dépenses liées au parc immobilier		(1 750 741)	(1 234 709)
Achats de l'économat		(600 090)	(536 449)
Remboursement d'intérêts		(110 557)	(78 522)
Sorties de trésorerie		(71 127 841)	(85 169 358)
Flux de trésorerie net généré par les activités opérationnelles		1 602 482	711 493
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(843 408)	(584 314)
Mouvement net des dépôts à terme		(2 406 100)	(24 533 088)
Flux de trésorerie net des activités d'investissement		(3 249 508)	(25 117 402)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Remboursement d'emprunt		(358 294)	(350 002)
Flux de trésorerie net des activités d'investissement		(358 294)	(350 002)
Diminution nette de la trésorerie		(2 005 320)	(24 755 911)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		26 737 846	48 981 526
Évolution des taux de change de la trésorerie		2 220 233	2 512 231
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	7	26 952 759	26 737 846

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 8 à 27 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTÉS ET DES MONTANTS RÉELS, PAR PROGRAMME, POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN EUR)

	Note	Budget rectificatif	Montant réel	Différence ¹
Fonds ordinaires		16 064 600	15 985 684	(78 916)
Produits des intérêts		100 000	574 187	474 187
Autres produits		-	249 208	249 208
Gains de change		-	338 768	338 768
Fonds projet		64 096 700	60 536 418	(3 560 282)
Entités autofinancées (fonds spéciaux)		-	334 172	334 172
Total produits		80 261 300	78 018 437	(2 242 863)
Bureau du Directeur général		6 039 100	5 470 471	568 629
Opérations et gestion		2 522 400	(458 680)	2 981 080
Total dépenses administratives		8 561 500	5 011 791	3 549 709
Géosciences, services maritimes et énergie		22 186 700	20 826 122	1 360 578
Évaluation et qualité de l'enseignement		2 909 400	3 585 871	(676 471)
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins		18 162 200	15 830 066	2 332 134
Ressources terrestres		6 050 200	8 491 967	(2 441 767)
Santé publique		5 661 100	5 065 916	595 184
Développement social		7 636 100	6 810 431	825 669
Durabilité environnementale et changement climatique		6 145 900	3 951 331	2 194 569
Statistique pour le développement		2 902 500	3 434 635	(532 135)
Dépenses totales des programmes		71 654 100	67 996 339	3 657 761
Dépenses totales des divisions	6	80 215 600	73 008 130	7 207 470
Excédent/(déficit) opérationnel net pour l'exercice		45 700	5 010 307	4 964 607

1. Merci de vous référer à la note 23 pour les explications relatives aux différences significatives entre les montants inscrits au budget et les montants réels.

Communauté du Pacifique

Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

Note 1

Entité comptable

1. L'activité principale de la Communauté du Pacifique (CPS) consiste à entreprendre des travaux de recherche, à offrir une assistance technique et à dispenser des formations en vue de promouvoir le développement économique et social des 26 États et Territoires insulaires océaniques membres. La CPS est une organisation internationale de développement. Elle a son siège à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et possède des antennes régionales aux Fidji, dans les États fédérés de Micronésie et à Vanuatu. La CPS est dotée du statut diplomatique dans chacun de ces pays et territoires. Le document fondateur de la CPS est la Convention de Canberra de 1947, qui définit le statut juridique de l'Organisation. L'organe directeur de la CPS est la Conférence de la Communauté du Pacifique, qui se tient tous les deux ans. Les années où la Conférence n'a pas lieu, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) est habilité à prendre des décisions relatives à la gouvernance de la CPS.

Note 2

Déclaration de conformité avec les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)

1. Les états financiers annuels de la CPS ont été établis conformément aux normes IPSAS.

Nouvelles normes et interprétations à adopter

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes existantes et d'interprétations s'appliquent aux exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2019. Une adoption anticipée était possible, mais la CPS n'a pas appliqué ces éléments pour la préparation des présents états financiers. Aucun de ces éléments ne devrait avoir d'impact significatif sur les états financiers de l'Organisation, exception faite des points suivants :

Thème	Principales exigences	Date d'entrée en application
IPSAS 41 – Instruments financiers	Cette norme remplace en partie les recommandations de la norme IPSAS 29. La norme IPSAS 41 comporte de nouvelles recommandations en matière de classification et d'évaluation des instruments financiers, notamment un nouveau modèle d'anticipation des pertes de crédit pour le calcul de la dépréciation des actifs financiers. Les recommandations pour la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers figurant dans la norme IPSAS 29 sont pérennisées dans IPSAS 41.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2022
IPSAS 42 – Avantages sociaux	La norme fournit des recommandations sur la comptabilisation des dépenses relevant des avantages sociaux. Elle définit les avantages sociaux comme des transferts d'argent à des particuliers et/ou des ménages dans le but d'atténuer le risque social. Il s'agit par exemple des pensions de retraite ou d'invalidité, des aides au revenu et des allocations chômage versés par l'État. La nouvelle norme exige des entités qu'elles comptabilisent les avantages sociaux futurs comme une charge et un passif.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2022

Note 3

Base d'établissement et autorisation de publication

Méthode comptable

1. Les présents états financiers ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement, conformément aux normes IPSAS.
2. La CPS applique la méthode du coût historique, et sauf mention contraire, ne tient pas compte des fluctuations de la valeur des monnaies.

Monnaies étrangères

3. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les présents états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la CPS. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
4. Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de la transaction, à l'exception des transactions libellées en CFP, qui sont converties au taux fixe de 119,3317422.
5. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère comptabilisés au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
6. Les gains et pertes de change résultant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au taux de change en vigueur à la date de clôture sont constatés dans l'état de la performance financière.

Principales estimations comptables

7. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et se fondent sur les informations historiques et d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances.

L'Organisation procède à des estimations et à des jugements, et retient des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement identiques aux résultats effectifs. Les estimations comptables et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent sont révisées en continu ; les estimations révisées sont portées aux comptes de l'exercice au cours duquel la révision intervient et de tout autre exercice futur également concerné.

Les principales estimations et hypothèses portent sur les aspects suivants : provisions pour dépenses non éligibles (note 13), choix de la durée d'utilité et de la méthode d'amortissement applicables aux immobilisations corporelles/ incorporelles (note 4, points 14 et 17), dépréciations d'actifs (note 4, points 20 à 24), passifs liés au rapatriement des agents expatriés (note 13) et actifs et passifs éventuels (note 26).

8. Les présents états financiers sont certifiés par le Directeur général et présentés pour adoption au CRGA, l'organe directeur de la CPS. La publication des états financiers a été approuvée le _____ 2020.

Note 4

Principales conventions comptables

Classification des actifs financiers

1. La CPS classe ses actifs financiers en deux catégories : les éléments détenus jusqu'à leur échéance et les emprunts et créances. À la date de clôture des comptes, les actifs financiers détenus par la CPS se présentent sous la forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et de créances. Leurs valeurs sont déterminées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
2. Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois à la date de clôture sont considérés comme des actifs non courants dans les états financiers. Les actifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de clôture, les gains et les pertes étant constatés dans l'état de la performance financière.
3. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont détenus auprès de banques et d'autres institutions financières reconnues.
4. Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.
5. Les contributions statutaires à recevoir représentent le revenu statutaire non recouvré dont les États et Territoires membres sont redevables au titre de leurs engagements exécutoires, et sont comptabilisées en produits. Elles sont comptabilisées au coût amorti, déduction faite de la perte de valeur liée aux montants irrécouvrables estimés.
6. Les avances aux partenaires correspondent à des transferts de liquidités aux entités/partenaires d'exécution en tant qu'avance. Les avances aux partenaires sont initialement comptabilisées en tant qu'actifs, puis transformées en charges lorsque les biens sont livrés ou que les services sont fournis par les entités/partenaires d'exécution et que la CPS en accuse réception par un document officiel, par exemple un rapport ou une attestation. Une fois les rapports de dépenses officiels reçus, la CPS porte la charge à l'état de la performance financière.

Provisions pour créances douteuses

7. La CPS évalue la dépréciation des créances douteuses à la date de clôture des comptes. Tous les bilans de plus de quatre ans sont actuellement présentés dans leur intégralité. En outre, des provisions spécifiques ont été passées lorsque des doutes existent quant au solde à recevoir.
8. La CPS consent des prêts à ses agents à des fins spécifiques, comme le prévoient les Statuts du personnel. L'échéance de ces avances ne peut être supérieure à 18 mois. Leur valeur comptable est comptabilisée au coût amorti, déduction faite des dépréciations éventuelles. Cette valeur se rapproche de la juste valeur.

Stocks

9. La CPS détient des stocks qui sont conservés à l'économat et sont constitués de biens destinés à la revente. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS). La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal d'exploitation, déduction faite des coûts de la vente.

Immobilisations corporelles

10. Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Sont compris les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation et l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de remise en état des sites. Lorsqu'une immobilisation est acquise en retour d'une contrepartie nulle ou symbolique, on considère que son coût est égal à sa juste valeur à la date d'acquisition. Ne sont portés en immobilisations corporelles que les biens dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 2 500 euros.
11. La CPS a choisi d'appliquer la méthode des coûts pour l'évaluation post-comptabilisation des immobilisations corporelles. Les coûts ultérieurs ne sont portés à l'actif que s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'immobilisation iront à l'Organisation et si son coût peut être évalué de manière fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans l'état de la performance financière de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Immobilisations corporelles (suite)

12. La CPS dispose du contrôle intégral de tous les actifs principaux, qui sont portés à l'actif au coût. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé dans l'état de la performance financière. La CPS a porté à l'actif, au coût, tous les actifs afférents aux projets dont elle conserve le contrôle effectif, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui sont contrôlés par des tiers. Ils sont comptabilisés en charges lorsqu'ils seront encourus.
13. Les immobilisations corporelles comprennent les locaux occupés en vertu de droits d'usage et répondant aux critères de comptabilisation (voir la section « Droits d'usage » de la note d'orientation n° 33).
14. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée, sauf dans le cas de terrains, qui ne sont pas soumis à amortissement. Les éléments des immobilisations corporelles ayant des durées d'utilité différentes sont comptabilisés séparément. Les actifs en construction ne sont pas soumis à amortissement tant qu'ils ne sont pas terminés et utilisables.

Les taux d'amortissement utilisés reposent sur les durées d'utilité estimées suivantes :

• Véhicules automobiles, matériel, mobilier et agencements	5 ans
• Matériel informatique	3 ans
• Bâtiments	10-40 ans

Les biens immobiliers de la CPS sont constitués de locaux administratifs et d'un parc immobilier à usage résidentiel. Les bâtiments du siège et le complexe résidentiel, qui représentent la majeure partie des biens immobiliers de la CPS, sont amortis individuellement. La durée d'utilité des éléments constitutifs des biens immobiliers est comprise entre 10 et 40 ans, comme indiqué ci-dessous :

Structures, relevés topographiques et honoraires des architectes	40 ans
Toitures, peintures, installations électriques, plomberie, climatisation, charpentes, etc.	20 ans
Voies et réseaux divers	40 ans
Agencement interne et externe	10 ans

15. Compte tenu du mode d'utilisation des immobilisations corporelles, aucune valeur résiduelle ne subsiste après amortissement intégral. Les gains ou pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dès lors que le produit de cette cession est différent de la valeur comptable. Ces gains ou pertes apparaissent dans l'état de la performance financière.

Crédit reporté

16. Les immobilisations acquises à des fins de transfert immédiat à des organisations/partenaires d'exécution ne sont pas portées à l'actif de la CPS et sont comptabilisées au poste « Crédit reporté ». L'amortissement de ces actifs afférents aux projets est compensé par un crédit reporté, les projets étant comptabilisés au moment de l'acquisition des actifs.

Immobilisations incorporelles

17. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Elles sont amorties sur trois ans.
18. Les licences des logiciels dont l'Organisation a fait l'acquisition sont portées à l'actif sur la base du coût d'acquisition et de mise en exploitation. Les coûts directement liés à l'élaboration des logiciels destinés à un usage interne sont portés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.
19. L'amortissement est comptabilisé dans l'état de la performance financière en mode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, à des taux ramenant le coût ou la valeur de ces actifs à leur valeur résiduelle estimée.

Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie

20. Les immobilisations corporelles et incorporelles de la CPS font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice. Des tests de dépréciation au titre de la procédure annuelle de vérification physique sont effectués par la CPS. Une dépréciation est constatée dans l'état de la performance financière lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, minorée des coûts de la vente, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie (suite)

21. Les dépréciations comptabilisées lors des périodes antérieures sont évaluées à la date de clôture des comptes afin de déterminer si la dépréciation a diminué ou n'existe plus. Une reprise sur dépréciation n'est possible que si la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été fixée, nette des amortissements, si aucune dépréciation n'avait été passée.
22. Les passifs financiers sont constitués de dettes, de charges à payer et d'autres passifs et engagements à payer. La CPS a également contracté, en vue de l'acquisition de logements pour ses agents, des emprunts commerciaux.
23. Les dettes et les charges à payer résultant de l'acquisition de biens et de services sont d'abord évaluées à leur juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti lorsque lesdits biens et services sont fournis et acceptés par la CPS. En l'absence de facture à la date de clôture, les passifs font l'objet d'une estimation.
24. Les autres passifs financiers, emprunts inclus, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur minorée des coûts de transaction. Par la suite, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts payés ou à payer ainsi que les frais de service sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif à mesure qu'ils sont encourus.

Fonds projet non employés

25. Les fonds reçus d'avance correspondent aux contributions versées au titre de périodes ultérieures comme prévu par les accords conclus avec les bailleurs. Ils sont comptabilisés en tant que produits et affectés, au cours de la période indiquée, aux activités auxquelles ils étaient réservés. Les fonds projet inemployés correspondent aux fonds reçus des bailleurs qui seront comptabilisés en produits au titre des périodes ultérieures lorsque les conditions sont réunies ou que les produits sont acquis, c'est-à-dire, en règle générale, au moment de l'utilisation des fonds pour des activités liées aux projets.

Avantages du personnel

Avantages à court terme

26. Les avantages à court terme désignent les montants payables dans les douze mois suivant la fin de l'année pendant laquelle les agents fournissent les services correspondants. Ces avantages comprennent les congés dans les foyers, les salaires et traitements, les absences rémunérées et les autres avantages non pécuniaires à court terme dont bénéficient les agents en poste. Une dépense est constatée dès lors qu'un membre du personnel fournit des services en échange de certains avantages. Un passif est comptabilisé dès lors qu'un avantage n'a pas été utilisé à la date de clôture des comptes ; il correspond au montant versé ou à verser pour régler le passif. Compte tenu de la nature immédiate de ces éléments, les passifs ne sont pas actualisés en fonction de la valeur temps de l'argent et figurent parmi les passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

27. Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les montants (autres que les indemnités de fin de contrat) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.
28. Ces avantages comprennent un régime de retraite (la Caisse de prévoyance de la CPS) et une indemnité de réinstallation. La Caisse de prévoyance de la CPS est un régime de prévoyance à cotisations définies.
29. S'agissant du régime de prévoyance à cotisations définies, l'obligation pour chaque exercice comptable est déterminée par les montants à payer pour l'exercice considéré. Par conséquent, aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense.
30. Les comptes de la Caisse de prévoyance sont vérifiés par des auditeurs externes indépendants et présentés chaque année à l'organe directeur de la CPS.
31. Les autres avantages à long terme correspondent aux prestations, totales ou partielles, qui ne sont pas à régler dans les douze mois suivant la fin de l'année au cours de laquelle les agents ont fourni les services correspondants. Ils comprennent la part non courante des droits à congé dans les foyers. Ces éléments sont comptabilisés en tant que passifs non courants et évalués à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés si les versements et l'impact de l'actualisation sont considérés comme significatifs.
32. Les indemnités de fin de contrat sont comptabilisées en charges uniquement lorsque la CPS est manifestement tenue, sans possibilité réelle de se rétracter, de mettre fin à l'emploi d'un agent avant la date normale de la fin de son contrat ou à lui verser des indemnités de fin de contrat ou une prime de départ à titre d'incitation à un départ volontaire. Les indemnités de fin de contrat sont généralement versées dans un délai de douze mois et sont comptabilisées à un montant égal aux sommes devant être payées. Si les indemnités de fin de contrat de travail sont versées dans un délai supérieur à 12 mois, elles font l'objet d'une actualisation.

Droits d'usage

33. Lorsque la CPS signe un accord en vue de l'obtention de droits d'usage sur des actifs dont elle ne détient pas le titre de propriété/la propriété, par exemple des terrains cédés à bail à titre gracieux, la transaction est une opération sans contrepartie directe. Dans ce cas, l'actif et le produit sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur de l'accord. L'actif n'est comptabilisé que s'il satisfait aux critères de comptabilisation des actifs. Il est évalué à la juste valeur de la ressource pour laquelle le droit d'usage a été acquis à la date d'acquisition ou de don. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du droit d'usage, si celle-ci est plus courte. Le produit est également comptabilisé à un montant égal à celui de l'actif, sauf si un passif est également comptabilisé.

Constataion des produits

34. Les contributions statutaires sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits au début de chaque exercice, dans la mesure où elles constituent des obligations statutaires pour les États et Territoires membres. Les contributions volontaires sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits à la date d'entrée en vigueur des accords de contribution ou à la date de réception des fonds, conformément aux règles financières de la CPS.
35. Les subventions et les fonds projet sont assortis de conditions imposées par les bailleurs et peuvent être globalisés ou fléchés. Les fonds globalisés correspondent aux subventions que la CPS est libre d'utiliser pour les activités relevant de son mandat. Les fonds fléchés sont versés à l'appui d'activités ou de projets spécifiques, définis d'un commun accord entre la CPS et les bailleurs.
36. Les subventions et fonds projet fléchés ne sont comptabilisés en produits qu'à partir du moment où les conditions imposées par les bailleurs sont remplies. (voir Note 4, page 26).
37. Les subventions et fonds projet globalisés sont comptabilisés dès réception de la confirmation de l'engagement.
38. Les autres produits et gains sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis.
39. La CPS facture une redevance administrative afin de recouvrer une partie des frais généraux qu'elle encourt en sa qualité de maître d'œuvre des projets. Cette redevance vient en déduction des dépenses administratives au moment de la mise en œuvre des projets. Dans la mesure où le résultat des services fournis peut être estimé de manière fiable, les redevances administratives liées à ces transactions sont comptabilisées en fonction de l'état d'achèvement des dites transactions à la date de clôture des comptes.

Constataion des charges

40. Les charges sont comptabilisées lorsque les biens/services sont fournis et acceptés par la CPS ou comme indiqué à la note 41 ci-après.
41. Si la CPS est le principal maître d'œuvre/gestionnaire d'un projet et confie à des sous-récepteurs l'exécution, en son nom, d'activités précises liées à des projets en vertu d'arrangements contractuels secondaires, les avances versées à ces organisations ne sont comptabilisées comme des charges qu'à la réception de pièces justificatives confirmant le caractère acceptable des dépenses, et uniquement après réception des biens/services y afférents, conformément aux instructions des bailleurs. En cas de mise en œuvre directe par la CPS, les charges sont comptabilisées lorsque les biens et services ont été reçus par l'Organisation.

Gestion du risque financier

42. L'Organisation est exposée à un certain nombre de risques financiers, à savoir : le risque de marché (comme le risque de change ou de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la CPS, qui est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers, vise à réduire au minimum les effets potentiellement défavorables sur la santé financière de l'Organisation.

Le CRGA définit les grands principes de gestion des risques, ainsi que les politiques portant sur des questions particulières.

Risque de change

43. L'Organisation est exposée au risque de change induit par les fluctuations des monnaies, et notamment du cours du dollar d'Australie, des États-Unis d'Amérique, des Fidji et de Nouvelle-Zélande. Ce risque est plus spécifiquement lié aux contributions reçues et aux transactions réalisées dans des monnaies étrangères, ainsi qu'aux actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies étrangères.

Pour maîtriser le risque de change, la CPS a ouvert des comptes bancaires en plusieurs monnaies afin de profiter de l'issue la plus favorable et de régler les engagements libellés en monnaies étrangères dans la monnaie utilisée par le bailleur pour verser des fonds.

Risque de change (suite)

Sur la base des montants notionnels, par monnaie et dans la monnaie d'origine, au 31 décembre 2019, l'exposition des actifs financiers de l'Organisation au risque de change était la suivante :

Monnaie	2019	2018
AUD	8 796 863	2 168 956
NZD	2 168 521	4 887 205
USD	2 844 272	2 558 217
FJD	672 852	4 327 492

Les taux de change suivants ont été appliqués pour la conversion en euros :

Monnaie	Taux en fin d'exercice	
	2019	2018
AUD	0,6244	0,6155
NZD	0,6005	0,5865
USD	0,8916	0,8739
FJD	0,4128	0,4067

Analyse de sensibilité

44. Les montants exprimés ci-dessous détaillent l'impact qu'aurait eu une variation de 10 %, à la hausse ou à la baisse, des différentes monnaies par rapport à l'euro au 31 décembre 2019. La présente analyse part du principe d'une stabilité de toutes les autres variables, taux d'intérêt inclus.

	AUD		NZD		USD		FJD	
Bénéfice ou perte 2019	+	549 276	+	130 220	+	253 595	+	27 775
Bénéfice ou perte 2018	+	133 499	+	286 635	+	223 563	+	175 999

Risque de crédit

45. La direction a mis en place une politique en matière de crédit ; l'exposition au risque de crédit est évaluée en permanence. La CPS est exposée au risque de crédit par le biais de ses actifs financiers, essentiellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres de créance et des produits à recevoir.

Pour les dépôts bancaires, créances incluses, seules les contreparties reconnues dont la santé financière est avérée peuvent être acceptées.

S'agissant des montants à recevoir, le risque de crédit est limité, puisque les contributions statutaires dues par les États et Territoires membres sont considérées comme des dettes souveraines. À la date de clôture, le risque de crédit était peu important.

Risque de liquidité

46. Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau de trésorerie suffisant et de disposer de ressources financières grâce à un montant d'espèces et des facilités de crédit appropriés.

Les passifs financiers de l'Organisation sont analysés ci-dessous ; ils sont regroupés en fonction de la durée restant jusqu'à l'échéance à la date de clôture des comptes.

Au 31 décembre 2019 :

Passifs financiers	Jusqu'à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	4 235 326	-	-	-	4 235 326
Emprunts	358 136	685 509	1 079 377	1 259 260	3 382 282
Total	4 593 462	685 509	1 079 377	1 259 260	7 617 608

Risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2018 :

Passifs financiers	Jusqu'à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	4 035 462	-	-	-	4 035 462
Emprunts	358 000	685 764	1 057 946	1 638 866	3 740 576
Total	4 393 462	685 764	1 057 946	1 638 866	7 776 038

Risque de flux de trésorerie et risque de juste valeur sur taux d'intérêt

Actifs financiers

47. Les investissements de la CPS détenus jusqu'à leur échéance (actifs financiers) étant à taux fixe, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Passifs financiers

48. Les emprunts de la CPS (passifs financiers) sont à taux variable. L'Organisation a estimé que le taux d'intérêt à la date à laquelle les emprunts ont été contractés et le taux d'intérêt actuel ont peu changé et que, par conséquent, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Par ailleurs, la CPS ne porte ni passif ni actif financier à taux fixe à leur juste valeur au compte de résultat. Par conséquent, les éventuelles variations des taux d'intérêt à la date de clôture de l'exercice n'auraient aucun impact sur l'état de la performance financière. En outre, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, considéré comme raisonnablement proche de la juste valeur.

Réserve générale

49. Le terme « réserve générale » désigne le fonds de réserve général établi au moyen de la dotation initiale de l'Organisation, auquel est imputé l'excédent ou le déficit opérationnel annuel.

Réserves particulières

50. Le terme « réserves particulières » désigne les fonds établis par le Directeur général à des fins particulières, avec l'approbation de l'organe directeur. Ils sont considérés comme affectés et, en principe, ne peuvent pas être utilisés pour une autre fin que la fin spécifiée. Ces réserves ont fait l'objet d'un retraitement, expliqué à la section Variations de l'actif net/situation nette.

Fonds spéciaux

51. Le terme « fonds spéciaux » désigne les fonds établis spécialement pour des entités qui s'autofinancent, à savoir le service de gestion immobilière et l'économat.

Réserve de change

52. Une réserve de change a été constituée avant que la CPS n'adopte l'euro pour ses activités opérationnelles et pour la présentation des états financiers afin de gérer les ajustements de change annuels comptabilisés lors de la consolidation des états financiers annuels. La réserve est utilisée pour couvrir la volatilité de l'euro par rapport aux monnaies utilisées par la CPS.

Engagements, provisions et actifs/passifs éventuels

Engagements

53. Les engagements correspondent aux charges et passifs à venir au titre de contrats conclus à la date de clôture des comptes, et auxquels la CPS peut difficilement se soustraire dans le cours normal de ses activités. Les engagements liés aux contrats de travail sont exclus. Les engagements comprennent :

- les engagements en capital, c'est-à-dire le montant cumulé des dépenses d'investissement ayant fait l'objet d'un contrat mais n'étant pas comptabilisées comme payées ou fournies à la clôture de l'exercice ;
- les contrats de fourniture de marchandises et de prestation de service devant, selon la CPS, être livrés ou fournis dans le cadre de ses activités ordinaires ;
- les autres engagements non résiliables.

Engagements, provisions et actifs/passifs éventuels (suite)

Provisions

54. Une provision est comptabilisée lorsque la CPS fait face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) pouvant être évaluée de manière fiable, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les montants des provisions sont calculés en fonction de la valeur actuelle des charges jugées nécessaires pour éteindre l'obligation.

Actifs/passifs éventuels

55. Un actif éventuel est signalé lorsque l'entrée d'avantages économiques ou d'un potentiel de service est probable. Lorsqu'un actif éventuel devient quasi-certain et que son montant peut être évalué de manière fiable, l'actif et le produit correspondant sont portés aux comptes de l'exercice au cours duquel a eu lieu le changement.

56. Tout passif éventuel est signalé, sauf si la possibilité qu'il se concrétise est faible. Si la concrétisation du passif est probable, une provision est portée aux comptes de l'exercice au cours duquel la probabilité s'est inversée.

57. La CPS étant une organisation internationale à but non lucratif, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Compensation entre produits et charges

58. Les produits et charges ne sont pas compensés, sauf si une norme comptable l'exige ou l'autorise. En règle générale, cela se produit lorsque des gains et des pertes découlent de transactions similaires.

Compensation entre actifs et passifs

59. Les actifs et les passifs sont compensés et le montant net n'est présenté à l'état de la situation financière que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif et le passif et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et le passif simultanément.

Note 5

Information sectorielle

1. La CPS segmente ses sources de financement par secteur, en fonction de ses obligations envers les bailleurs ou les États et Territoires membres. Cette segmentation permet par ailleurs à l'Organisation de se fixer des objectifs et de prendre des décisions quant à l'affectation future des ressources en faveur des domaines d'action prioritaires.

Fonds ordinaires

2. Les fonds ordinaires sont principalement constitués des contributions statutaires dont doit s'acquitter chaque État et Territoire membre. Ces fonds font l'objet d'un suivi distinct, et la CPS est libre de les utiliser comme elle l'entend. Ils comprennent aussi des contributions volontaires et des produits divers, notamment les produits des intérêts. Les états financiers annuels sont le seul document que la CPS est tenue d'établir à l'intention des membres pour rendre compte de l'utilisation des fonds statutaires.

Fonds projet

3. Les fonds projet correspondent aux financements que les organismes bailleurs et les États et Territoires membres versent à la CPS en sus de leurs contributions statutaires, en faveur de projets et d'objectifs précis. La CPS n'est pas libre d'utiliser ces fonds comme elle l'entend. L'utilisation qui en est faite et les rapports financiers y afférents doivent satisfaire aux instructions reçues des bailleurs. L'Organisation prélève une redevance administrative comptabilisée en tant que recouvrement des coûts au fur et à mesure de la dépense desdits fonds.

Fonds spéciaux

4. Les fonds spéciaux regroupent les montants générés en interne au titre des activités du service de gestion immobilière et de l'économat. L'économat vend, uniquement au personnel, des articles divers et des produits hors taxes. Le service de gestion immobilière gère les logements du parc immobilier de la CPS occupés par des agents de l'Organisation. Cette dernière prend à sa charge 75 % du montant estimé des loyers sur le marché, et les agents, les 25 % restants. L'utilisation que la CPS fait des excédents générés au titre de ces transactions n'est soumise à aucune restriction.

Note 6

Information sectorielle : état de la performance financière de l'exercice clos au 31 décembre 2019

INFORMATION SECTORIELLE : ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN EUR)										
	2019		2018		2019		2018		2018	
	Fonds ordinaires	Fonds ordinaires	Fonds projet	Fonds ordinaires	Fonds projet	Fonds spéciaux	Fonds spéciaux	Total	Total	Total
Produits										
Contributions des pays membres	15 985 684	17 081 200	60 493 966	41 314 878	-	-	-	76 479 650	58 396 078	23 412 287
Contributions des non-membres	-	-	-	23 412 287	-	-	-	-	-	340 092
Produits nets – service gestion immobilière	-	-	-	-	-	357 089	340 092	357 089	(22 917)	9 217
Produits nets – économet	-	-	-	-	-	(22 917)	9 217	(22 917)	1 204 615	665 249
Autres (intérêts inclus)	1 162 163	665 249	42 452	-	-	-	-	1 204 615	78 018 437	82 822 923
Total produits	17 147 847	17 746 449	60 536 418	64 727 165	334 172	349 309	349 309	78 018 437	82 822 923	82 822 923
Charges										
Bureau du Directeur général	4 343 378	3 769 347	1 127 093	417 577	-	-	-	5 470 471	4 186 924	942 519
Opérations et gestion	(952 047)	260 204	493 367	682 315	-	-	-	(458 680)	5 011 791	5 129 443
Total – administration	3 391 331	4 029 551	1 620 460	1 099 892	-	-	-	5 011 791	5 129 443	5 129 443
Géosciences, services maritimes et énergie	2 193 338	2 680 859	18 632 784	25 241 879	-	-	-	20 826 122	27 922 738	3 955 392
Évaluation et qualité de l'enseignement	427 719	468 245	3 158 152	3 487 147	-	-	-	3 585 871	15 830 066	13 064 762
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	2 138 659	2 213 013	13 691 407	10 851 749	-	-	-	15 830 066	8 491 967	9 441 906
Ressources terrestres	1 266 587	1 311 276	7 225 380	8 130 630	-	-	-	8 491 967	5 065 916	3 940 830
Santé publique	1 067 375	1 204 087	3 998 541	2 736 743	-	-	-	5 065 916	6 810 431	5 094 685
Développement social	661 554	704 371	6 148 877	4 390 314	-	-	-	6 810 431	3 951 331	6 846 040
Durabilité environnementale et changement climatique	324 974	167 059	3 626 357	6 678 981	-	-	-	3 951 331	3 100 169	3 100 169
Statistique pour le développement	1 000 175	990 339	2 434 460	2 109 830	-	-	-	3 434 635	67 996 339	73 366 522
Total – programmes	9 080 381	9 739 249	58 915 958	63 627 273	-	-	-	67 996 339	73 366 522	73 366 522
Total charges	12 471 712	13 768 800	60 536 418	64 727 165	-	-	-	73 008 130	78 495 965	78 495 965
Excédent net pour l'exercice	4 676 135	3 977 649	-	-	334 172	349 309	349 309	5 010 307	4 326 958	4 326 958

Note 7

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
a) Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	26 944 792	26 722 650
Petite caisse	7 967	15 196
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	26 952 759	26 737 846
b) Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance		
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	38 634 100	36 228 000
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	38 634 100	36 228 000
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	65 586 859	62 965 846

Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance par monnaie

	31/12/2019	31/12/2018
Dollar australien	5 492 814	1 335 070
Franc Pacifique (CFP)	5 467 673	4 487 975
Euro	50 179 030	49 898 514
Dollar fidjien	277 650	1 760 139
Livre sterling	87 624	60 831
Dollar néo-zélandais	1 302 113	2 866 541
Tala (Samoa)	6 901	14 920
Dollar des Îles Salomon	118 245	44 260
Pa'anga (Tonga)	20 075	28 274
Dollar des États-Unis	2 535 871	2 235 539
Vatu (Vanuatu)	98 863	233 783
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	65 586 859	62 965 846

Note 8

Contributions statutaires – versements à recevoir et anticipés (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
Contributions statutaires à recevoir	2 058 456	1 854 507
Provision pour dépréciation	(641 800)	(589 000)
Total contributions statutaires à recevoir	1 416 656	1 265 507
Contributions statutaires – versements anticipés	-	(1 717 900)
Total – contributions statutaires – versements anticipés	-	(1 717 900)
1 an	1 328 833	1 185 473
2 à 4 ans	299 023	218 156
Plus de 4 ans	430 600	450 878
Provision pour dépréciation	(641 800)	(589 000)
Contributions statutaires à recevoir	1 416 656	1 265 507

Note 9

Autres créances et prépaiements (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
Économat	41 910	31 725
Créances envers des tiers (dépôts)	65 196	70 765
Personnel	80 087	80 501
Autres débiteurs	449 642	461 174
Total autres créances	636 835	644 165

Note 10 Immobilisations corporelles

- La CPS distingue deux catégories d'immobilisations corporelles : les actifs principaux et les actifs afférents aux projets. Les actifs principaux comprennent les actifs acquis et enregistrés par le service de gestion immobilière, les résultats qui s'y rapportent étant classés dans les fonds spéciaux. Le classement d'actifs dans cette catégorie dépend principalement de la source de financement ayant servi à leur acquisition. Lorsque des fonds sont fournis en vue de travaux de rénovation, la catégorie préexistante de l'actif faisant l'objet de ces travaux est prise en considération à titre secondaire.
- Au 31 décembre 2019, la CPS n'enregistrerait aucune dépréciation sur ses immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN EUR)										
Description	Terrains	Bâtiments	Total foncier	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Logements	Véhicules automobiles	Construction en cours	Total
Coût ou estimation										
Au 31 décembre 2018	6 392 274	29 643 915	36 036 189	3 511 101	3 946 131	345 124	87 859	1 507 658	140 837	45 574 899
Acquisitions – note 10 a)	-	-	-	71 627	36 121	-	-	-	735 660	843 408
Transferts	-	450 285	450 285	-	-	-	-	-	(450 285)	-
Au 31 décembre 2019	6 392 274	30 094 200	36 486 474	3 582 728	3 982 252	345 124	87 859	1 507 658	426 212	46 418 307
Amortissements cumulés										
Au 31 décembre 2018	-	(16 761 472)	(16 761 472)	(3 211 745)	(3 837 212)	(334 369)	(87 859)	(1 333 714)	-	(25 566 371)
Amortissements – note 10 b)	-	(638 919)	(638 919)	(177 724)	(32 286)	(2 457)	-	(77 288)	-	(928 674)
Au 31 décembre 2019	-	(17 400 391)	(17 400 391)	(3 389 469)	(3 869 498)	(336 826)	(87 859)	(1 411 002)	-	(26 495 045)
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2019	6 392 274	12 693 809	19 086 083	193 259	112 754	8 298	-	96 656	426 212	19 923 262
Soit :										
Fonds ordinaires	6 392 274	10 855 781	17 248 055	58 269	98 130	8 298	-	37 950	426 212	17 876 914
Fonds projet	-	1 838 028	1 838 028	134 990	14 624	-	-	58 706	-	2 046 348
	6 392 274	12 693 809	19 086 083	193 259	112 754	8 298	-	96 656	426 212	19 923 262
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2018	6 392 274	12 882 443	19 274 717	299 356	108 919	10 755	-	173 944	140 837	20 008 528

	31/12/2019	31/12/2018
a) Acquisitions		
Fonds ordinaires	1 108 959	400 785
Fonds projet	83 796	138 882
Fonds spéciaux (gestion immobilière)	100 938	298 541
Transferts – fonds projet	(450 285)	(253 894)
	843 408	584 314
b) Amortissements		
Immobilisations corporelles – fonds ordinaires	243 522	358 584
Immobilisations corporelles – fonds projet	245 785	298 959
Immobilisations incorporelles – fonds projet	10 513	9 482
Fonds ordinaires et fonds projet	499 820	667 025
Moins compensation du crédit reporté	(255 857)	(308 441)
Amortissements nets – fonds ordinaires et fonds projet	243 963	358 584
Fonds spéciaux (gestion immobilière) – note 17	439 367	297 565
Total amortissements	939 187	964 590
Soit :		
Immobilisations corporelles	928 674	955 108
Immobilisations incorporelles	10 513	9 482
	939 187	964 590

Note 11

Immobilisations incorporelles (en EUR)

	Coût	Amortissements	Total
Au 31 décembre 2018	380 052	(369 983)	10 069
Acquisitions	26 645	-	26 645
Dépenses d'amortissement	-	(10 513)	(10 513)
Au 31 décembre 2019	406 697	(380 496)	26 201
Soit :		31/12/2019	31/12/2018
Fonds projet		26 201	10 069
		26 201	10 069

1. Au 31 décembre 2019, la CPS n'enregistre aucune dépréciation sur ses immobilisations incorporelles.

Note 12

Comptes fournisseurs et comptes de régularisation (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	3 963 894	3 302 696
Projet et autres comptes fournisseurs	271 432	732 766
Total comptes fournisseurs et comptes de régularisation	4 235 326	4 035 462

Note 13

Provisions

1. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les indemnités de réinstallation et la prise en charge des frais de rapatriement de l'agent, des membres de sa famille et de ses effets personnels dans son pays natal. Ces avantages sont prévus dans les Statuts du personnel. La provision pour les congés dans les foyers des expatriés est calculée sur trois ans et s'appuie sur une estimation de la taille moyenne des familles et des prix des billets d'avion.
2. L'indemnité de réinstallation est fixe, tandis que le montant des frais de rapatriement est calculé en fonction des coûts estimés. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué.
3. La CPS a mis en place un régime de prévoyance à cotisations définies par le biais de la Caisse de prévoyance. Les agents et la CPS ont la possibilité d'y cotiser à parts égales, en versant le même pourcentage du salaire de base. Les avoirs de la Caisse de prévoyance sont investis dans des placements à terme à faible risque. Les sommes investies et les produits d'intérêts sont reversés aux agents sous forme d'avantage postérieur à l'emploi. La CPS n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la Caisse n'a pas assez d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice considéré ou les exercices antérieurs. Les cotisations à ce régime de retraite sont portées à l'état de la performance financière de l'exercice concerné. La CPS n'a plus d'obligation de paiement une fois que les cotisations ont été versées. Le régime de prévoyance à cotisations définies est régi par le Règlement de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique.
4. La provision pour dépenses non éligibles liées aux projets s'applique à des projets financés par les bailleurs. Il s'agit de projets pour lesquels un contentieux existe au sujet des justificatifs des montants dépensés ou pour lesquels toutes les dépenses ne seront pas éligibles au remboursement par les bailleurs.

	Provisions agents	Dépenses non éligibles liées aux projets	Projets autres	Total
Solde de clôture au 31/12/18	5 911 878	7 471 599	65 945	13 449 422
Acquisitions	3 999 470	1 058 884	-	5 058 354
Reprises – utilisées	(3 366 091)	(748 351)	(6 996)	(4 121 438)
Solde de clôture au 31/12/19	6 545 257	7 782 132	58 949	14 386 338
			31/12/2019	31/12/2018
Courants			11 376 355	10 370 574
Non courants			3 009 983	3 078 848
			14 386 338	13 449 422

La provision pour dépenses non éligibles liées aux projets comprend une charge équivalant à 5 % de la valeur des projets, qui fera l'objet d'un audit en 2020.

Note 14

Emprunts (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	3 740 576	4 090 578
Moins remboursement du capital de l'emprunt	(358 294)	(350 002)
Total emprunts	3 382 282	3 740 576
Courants	358 136	358 000
Non courants	3 024 146	3 382 576
	3 382 282	3 740 576

La CPS a contracté cinq emprunts à terme garantis auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI), deux emprunts à terme non garantis auprès de la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC) et un emprunt à terme non garanti auprès de la Caisse de prévoyance de l'Organisation. Tous ces emprunts sont liés à des placements immobiliers.

Emprunts à terme garantis de la BCI

1. Le montant du capital du premier emprunt (n° 21301149) s'établit à 482 478 euros, dont 289 366 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 166 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en avril 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,17 % par an au 31 décembre 2019. L'emprunt est garanti par le bien suivant : 1R LOT 2+F4 DOMAINE ANSE VATA.
2. Le montant du capital du deuxième emprunt (n° 21305032) s'établit à 527 940 euros, dont 331 709 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 389 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en novembre 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,88 % par an au 31 décembre 2019. L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 673 1R TRUBERT N'GEA.
3. Le montant du capital du troisième emprunt (n° 21305033) s'établit à 620 120 euros, dont 398 407 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 979 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en janvier 2029. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,88 % par an au 31 décembre 2019. L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 379 53R REVERCE TUBAND.
4. Le montant du capital du quatrième emprunt (n° 21301173) s'établit à 553 080 euros, dont 333 606 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 630 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en avril 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,17 % par an au 31 décembre 2019. L'emprunt est garanti par le bien suivant : 1R IMM BATI LT337 DOMAINE TUBAND.
5. Le montant du capital du cinquième emprunt (n° 21403173) s'établit à 796 100 euros, dont 621 117 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 4 219 euros par mois pendant une période de vingt ans se terminant en août 2034. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,50 % par an au 31 décembre 2019. L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 224 DOMAINE TUBAND.

Emprunts à terme non garantis de la BNC

1. Le montant du capital du premier emprunt (n° 002611701) s'établit à 1 592 200 euros, dont 778 866 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 9 411 euros par mois pendant une période de dix-sept ans et neuf mois se terminant en juin 2027. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,24 % par an au 31 décembre 2019.
2. Le montant du capital du deuxième emprunt (n° 002868001) s'établit à 1 089 400 euros, dont 603 967 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 5 412 euros par mois pendant une période de dix-neuf ans et onze mois se terminant en février 2030. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,33 % par an au 31 décembre 2019.
3. Les emprunts susmentionnés sont des dispositifs à terme non garantis.

Emprunts à terme non garantis de la Caisse de prévoyance

1. Le montant du capital de cet emprunt s'établit à 407 268 euros, dont 25 245 euros restant dus au 31 décembre 2019. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 2 842 euros par mois pendant une période de quatorze ans et onze mois se terminant en septembre 2020. Le taux d'intérêt fixe a été fixé à 3,15 % par an au 31 décembre 2019.

Note 15

Crédit reporté – immobilisations corporelles (en EUR)

Description	Crédit reporté – immobilisations corporelles							Total
	Bâtiments	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Logements	Véhicules automobiles	Immobilisations incorporelles	
Coût ou estimation								
Au 31 décembre 2018	2 151 780	1 479 512	867 536	126 000	37 135	581 103	67 713	5 310 779
Acquisitions	-	71 627	12 169	-	-	-	-	83 796
Au 31 décembre 2019	2 151 780	1 551 139	879 705	126 000	37 135	581 103	67 713	5 394 575
Amortissements cumulés								
Au 31 décembre 2018	(214 937)	(1 329 977)	(850 880)	(126 000)	(37 135)	(475 802)	(57 641)	(3 092 372)
Amortissements	(98 815)	(80 765)	(19 610)	-	-	(46 595)	(10 072)	(255 857)
Au 31 décembre 2019	(313 752)	(1 410 742)	(870 490)	(126 000)	(37 135)	(522 397)	(67 713)	(3 348 229)
Valeur après amortissement								
Au 31 décembre 2019	1 838 028	140 397	9 215	-	-	58 706	-	2 046 346
Valeur après amortissement								
Au 31 décembre 2018	1 936 843	149 535	16 656	-	-	105 301	10 072	2 218 407
	31/12/2019	31/12/2018						
Courants	151 006	257 305						
Non courants	1 895 340	1 961 102						
Total	2 046 346	2 218 407						

Note 16

Fonds projet (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes détenues pour le compte des bailleurs	39 522 767	44 241 108
Autres passifs projet	-	1 058 884
Total fonds et passifs projet détenus pour le compte des bailleurs	39 522 767	45 299 992
Sommes dues par les bailleurs	(3 026 506)	(6 757 090)
Total des sommes dues par les bailleurs	(3 026 506)	(6 757 090)
Montant net des fonds détenus pour le compte des bailleurs	36 496 261	38 542 902

Note 17

Fonds spéciaux (en EUR)

	Logements	Économat	Total
Solde au 01/01/2018	7 809 073	49 371	7 858 444
Produits	1 574 801	545 666	2 120 467
Charges	(1 234 709)	(536 449)	(1 771 158)
Excédent opérationnel	340 092	9 217	349 309
Solde au 31/12/2018	8 149 165	58 588	8 207 753
Produits	2 107 830	577 173	2 685 003
Charges	(1 750 741)	(600 090)	(2 350 831)
Excédent/(déficit) opérationnel	357 089	(22 917)	334 172
Solde au 31/12/2019	8 506 254	35 671	8 541 925

L'excédent/(déficit) opérationnel est ventilé comme suit :

	Logements	Économat	Total
Revenus locatifs	2 094 401	-	2 094 401
Ventes de l'économat	-	577 173	577 173
Autres produits	13 429	-	13 429
Coûts de personnel	(271 461)	(114 971)	(386 432)
Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	(966 634)	(485 119)	(1 451 753)
Amortissements	(439 367)	-	(439 367)
Charges financières	(73 279)	-	(73 279)
	357 089	(22 917)	334 172

Note 18

Contributions volontaires des pays membres

	31/12/2019	31/12/2018
Australie	5 989 204	6 811 300
France	305 000	305 000
Total	6 294 204	7 116 300

Note 19

Contributions statutaires et subventions des pays hôtes

	31/12/2019	31/12/2018
Samoa américaines	52 794	52 794
Australie	2 681 600	2 681 600
Îles Cook	43 576	43 576
États fédérés de Micronésie	67 794	220 374
Fidji	162 200	162 237
France	2 095 000	2 095 000
Polynésie française	108 800	108 940
Guam	57 822	57 822
Kiribati	58 073	58 073
Îles Marshall	43 576	43 576
Nauru	46 174	46 174
Nouvelle-Calédonie	485 185	511 180
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900
Niue	35 196	35 196
Îles Mariannes du Nord	-	52 794
Palau	43 576	43 576
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 680	301 680
Pitcairn	35 196	35 196
Samoa	72 571	72 571
Îles Salomon	72 571	114 471
Tokelau	46 174	46 174
Tonga	63 353	63 353
Tuvalu	46 174	46 174
États-Unis d'Amérique	1 188 000	1 188 003
Vanuatu	131 300	131 271
Wallis et Futuna	35 195	35 195
Total	9 691 480	9 964 900

Note 20

Produits des intérêts (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts sur dépôts à terme	564 864	468 235
Intérêts sur prêts automobiles	9 323	8 431
Total	574 187	476 666

Note 21

Coûts de personnel (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
Salaires	21 310 913	20 028 999
Personnel temporaire/intérimaire	205 210	156 373
Provisions – Départs et rapatriements	3 999 470	3 543 297
Indemnités	1 709 264	1 738 229
Logements	3 331 186	2 889 434
Assurance maladie	1 728 021	1 589 279
Caisse de prévoyance	1 880 547	1 683 594
Autres – Formation et sécurité sociale	85 451	114 405
Total	34 250 062	31 743 610

Note 22

Dépenses de fonctionnement et autres dépenses (en EUR)

	31/12/2019	31/12/2018
Location externe	145 238	142 123
Consommables	2 754 708	2 891 418
Consommables informatiques	349 761	465 885
Services collectifs	420 722	440 806
Fret et livraisons	163 689	201 277
Provisions – dépenses (fonds projet)	-	(23 717)
Provisions – contributions statutaires	52 800	220 400
Autres provisions	4 666	(13 134)
Réparation et maintenance	1 250 473	804 898
Publications et matériel de production	775 445	705 934
Frais d'audit	102 310	135 261
Sécurité	144 649	151 761
Autres	236 740	283 419
Total	6 401 201	6 406 331

Note 23

Comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget

1. Les produits sont inférieurs au budget essentiellement en raison d'un taux d'exécution des projets inférieur à celui-ci. Le taux d'exécution de plusieurs grands projets qui ont commencé en 2019 s'est révélé inférieur au niveau attendu car il a fallu du temps pour mobiliser des ressources en raison du délai nécessaire pour conclure les accords contractuels avec les organismes partenaires.
2. La baisse des dépenses est liée à la baisse susmentionnée du taux d'exécution des projets. En outre, des économies ont été réalisées grâce, pour l'essentiel, aux mesures d'économie sur les salaires et à l'augmentation du taux de recouvrement des redevances administratives, ce qui a compensé les dépenses de fonctionnement.

Note 24

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la CPS sont les suivantes :

- I. la Caisse de prévoyance de la CPS, et
- II. les principaux membres de la direction.

Caisse de prévoyance de la CPS

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et du remboursement du prêt consenti par la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

	31/12/2019	31/12/2018
a) Montants dus à la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)		
Emprunt CPS	25 245	57 993
b) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)		
Remboursement d'emprunt	32 748	31 733
Cotisations retraite	2 116 181	1 949 059

Principaux membres de la direction

Les principaux membres de la direction sont les personnes chargées et responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité. Au cours de l'exercice, les responsables suivants ont été désignés comme faisant partie des principaux membres de la direction : le Directeur général, les Directeurs généraux adjoints (Suva et Nouméa), le Directeur de la Cellule communication et information du public, le Directeur des finances, la Responsable de l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue, le Directeur des services d'information, les Directrices des antennes régionales (Mélanésie et Micronésie), la Directrice du Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement, le Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, le Directeur de la Division géosciences, services maritimes et énergie, le Directeur de la Division ressources terrestres, le Directeur de la Division santé publique, la Directrice du Département développement social, le Directeur de la Division statistique pour le développement et la Directrice du Programme durabilité environnementale et changement climatique.

La rémunération totale des principaux membres de la direction se compose du traitement, avantages à court terme inclus. Elle est détaillée ci-dessous (en EUR) :

	31/12/2019	31/12/2018
Traitement	2 981 428	2 410 926

Note 25 Nombre d'agents

À la fin de l'exercice, la CPS comptait, en moyenne, 553 agents, contre 536 en 2018.

Note 26 Engagements et actifs/passifs éventuels

Actifs éventuels

1. Comme cela était déjà le cas à fin 2018, la CPS n'avait pas d'actif éventuel au 31 décembre 2019.

Passifs éventuels

2. Comme cela était déjà le cas à fin 2018, la CPS n'avait pas de passif éventuel au 31 décembre 2019.

Engagements en dépenses d'investissement

3. Comme cela était déjà le cas à fin 2018, aucune dépense d'investissement n'était approuvée ou engagée au 31 décembre 2019.

Note 27 Événements postérieurs à la clôture

Après la fin de l'exercice, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié de pandémie la nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19). La propagation du virus perturbe les transports et les entreprises, aux Fidji et dans le reste du monde. Il était difficile, au moment de la préparation des présents états financiers, de savoir quelles seraient les répercussions sur les services que fournira l'Organisation en 2020. La direction et le Comité suivent constamment l'évolution de la situation. À cette exception près, entre la clôture de l'exercice et la rédaction du présent document, aucun élément, aucune transaction, ni aucun événement de nature inhabituelle et significative, susceptible d'avoir un impact important sur l'activité de la CPS, le résultat de cette activité ou la situation de la CPS dans les prochains exercices n'a été recensé.



Avertissement

Les données financières supplémentaires présentées de la page 29 à la page 41 sont issues des comptes et registres de la CPS n'ayant pas fait l'objet de la procédure d'audit utilisée pour notre audit de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Il convient donc de noter que notre audit n'a pas porté sur la totalité des données financières supplémentaires. Par conséquent, nous n'avons pas exprimé notre opinion sur ces données financières, dont nous ne garantissons ni la précision ni la fiabilité.

Conformément à la politique de notre société, ni la société ni ses membres ou salariés n'assument de responsabilités vis-à-vis de tiers de quelque façon que ce soit en ce qui concerne ces données, erreurs et omissions incluses, découlant de négligence ou d'une autre cause.

7 juillet , 2020

Suva, Fidji

Experts-Comptables

Annexe A

Détail des mouvements de fonds projet
(du 01/01/2019 au 31/12/2019) – par bailleur,
en EUR



Code	Section	Période ouverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs	
Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)											
J00015	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	24/08/2018	30/06/2022	Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom)	2 767 858	11 655 178	14 423 036	9 847 806	4 575 231	4 575 231	(0)
J00016	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	21/12/2018	01/04/2019	Atelier sur les limites maritimes	0	54 042	54 042	35 980	18 063	18 063	0
J00031	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/2017	30/04/2020	Projet d'accès à la justice aux Îles Salomon	31 941	429 293	461 234	305 197	156 037	156 037	0
J00033	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2018	31/12/2020	Financement régional DFAT	283 340	1 155 898	1 439 238	1 114 131	325 107	325 107	0
J00039	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/2019	28/02/2023	DFAT – Financement du plan d'activité de l'EQAP	19 119	2 315 911	2 335 030	1 837 871	497 160	497 160	0
J00046	Département développement social – Équité envers les hommes et les femmes	01/06/2017	31/12/2019	Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays insulaires océaniques (phase 1) – Automatisation économique en Océanie	97 621	0	97 621	27 586	70 035	70 035	0
J00047	Département développement social	01/01/2019	31/12/2023	Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays insulaires océaniques (phase 2)	0	631 245	631 245	382 325	248 920	248 920	0
J00050	Département développement social – Épanouissement de la jeunesse	23/11/2015	31/08/2019	Youth@Work – Province occidentale	72 574	0	72 574	72 574	0	0	0
J00051	Département développement social – Épanouissement de la jeunesse	23/11/2015	31/08/2019	Youth@Work – Malaita	142 889	0	142 889	142 889	0	0	0
J00055	Division statistique pour le développement	09/06/2017	31/03/2020	Soutien technique bilatéral au service national de la statistique des Îles Salomon	369 492	0	369 492	181 657	187 835	187 835	0
J00056	Division statistique pour le développement	01/01/2018	30/06/2021	Fonds programme pour la Division statistique pour le développement	83 986	1 081 126	1 165 113	988 273	176 840	176 840	0
J00074	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/2018	31/12/2019	Programme DFAT PacSAFE	25 653	33 948	59 601	30 073	29 527	29 527	0
J00097	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	13/05/2017	30/06/2019	DFAT – Projet de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique	210 644	(48 735)	161 909	161 909	0	0	0
J00125	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	26/04/2012	30/06/2019	Programme océanien d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques	197 049	0	197 049	197 049	0	0	0
J00134	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/2018	31/12/2020	Renforcement des capacités des pays insulaires océaniques concernant le respect de leurs droits en matière de juridiction maritime	152 467	179 056	331 523	155 355	176 169	176 169	0
J00149	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Mélanésie	17/10/2014	31/05/2019	DFAT/CPS – Projet du ministère des Affaires foncières des Îles Salomon	155 483	0	155 483	148 812	6 671	6 671	0
J00188	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	28/05/2019	30/06/2023	DFAT – Projet « Vulnérable Basepoints »	0	618 614	618 614	89 258	529 355	529 355	0
J00215	Division ressources terrestres – Direction	08/08/2019	30/06/2020	Semaine océanienne de l'agriculture 2019	0	64 702	64 702	64 702	(0)	(0)	0
J00221	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	12/09/2019	31/12/2023	Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique	0	375 955	375 955	3 032	372 923	372 923	0
J00223	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/10/2019	31/12/2022	Projet sur la sécurité – Spécialistes techniques	0	277 906	277 906	0	277 906	277 906	0
J00042	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/2018	31/12/2020	Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)	(205 303)	2 785 653	2 580 350	2 025 614	554 736	554 736	0
J00087	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/2018	31/12/2020	Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)	171 662	1 700 565	1 872 227	1 207 474	664 753	664 753	0
J00146	Direction opérations et gestion – Service des finances	01/01/2017	31/12/2019	Activités de renforcement de la gestion financière (DFAT & MFAT)	424 870	0	424 870	252 479	172 392	172 392	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Salde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
			Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)	9 602 919	18 286 036	11 539 440	6 746 596	6 770 026	(23 430)
J00020	Division ressources terrestres – Agriculture durable	28/06/2018	01/12/2019	293 534	466 574	332 182	134 392	134 392	0
J00037	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/2019	30/04/2021	896 271	1 008 876	853 835	155 041	155 041	0
J00043	Division santé publique – Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles	07/08/2018	30/11/2021	0	573 777	317 888	255 889	255 889	0
J00076	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/2019	31/10/2020	0	87 378	40 171	47 207	47 207	0
J00080	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	12/10/2018	30/11/2021	0	607 760	437 297	170 464	170 464	0
J00089	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	01/07/2016	01/07/2021	642 578	1 204 352	918 678	285 674	285 674	0
J00140	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/2015	31/12/2019	585 059	1 171 511	1 194 941	(23 430)	0	(23 430)
J00150	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	22/02/2018	22/04/2023	1 044 638	1 612 694	829 355	783 338	783 338	0
J00184	Division statistique pour le développement	17/05/2019	31/03/2023	497 306	497 306	208 748	288 558	288 558	0
J00189	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/2016	01/01/2020	927 080	2 316 914	964 548	1 352 366	1 352 366	0
J00198	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/06/2017	31/12/2021	1 690 804	2 458 035	575 235	1 882 800	1 882 800	0
J00199	Bureau du Directeur général – Stratégie, performance et amélioration continue	14/06/2019	31/05/2020	216 453	216 453	140 870	75 584	75 584	0
J00200	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	14/06/2019	31/07/2023	713 696	713 696	23 942	689 753	689 753	0
J00218	Bureau du Directeur général – Stratégie, performance et amélioration continue	01/01/2017	31/12/2019	57 135	57 135	57 135	0	0	0
J00224	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/10/2019	01/10/2023	514 145	514 145	6 412	507 732	507 732	0
J00234	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	11/11/2019	31/03/2020	157 100	157 100	15 873	141 227	141 227	0
J00022	Division ressources terrestres – Direction	01/01/2017	31/12/2019	178 320	444 226	444 226	0	0	0
J00041	Division santé publique – Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles	07/08/2018	30/11/2021	0	750 962	750 962	(0)	0	(0)
J00052	Division statistique pour le développement	01/01/2017	31/12/2019	0	66 092	66 092	0	0	0
J00053	Division statistique pour le développement	01/01/2017	31/12/2019	278 774	537 655	537 655	0	0	0
J00054	Division statistique pour le développement	01/01/2017	31/12/2019	113 712	113 712	113 712	0	0	0
J00085	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/2017	31/12/2019	205 781	786 489	786 489	0	0	0
J00088	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème	01/01/2017	31/12/2019	0	1 115 894	1 115 894	(0)	0	(0)

Code	Section	Période ouverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00144	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	01/01/2017	31/12/2019	Fonds programme Géosciences, services maritimes et énergie	779 902	267 061	1 046 963	1 046 963	0	0
J00166	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/01/2017	31/12/2019	Fonds d'incubation 2017-2019	177 612	0	177 612	177 612	(0)	0
J00176	Département développement social	01/01/2017	31/12/2019	Fonds programmes 2019-2020	0	178 320	178 320	178 320	0	0
J00186	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/2017	31/12/2019	NZAid – Programmes pilotes d'échanges régionaux 2017-2019	259 254	(113 712)	145 541	145 541	0	0
J00197	Section TIC	01/01/2017	31/12/2019	Fonds programmes 2017-2019 – Plateforme de données océaniques (NZIRESET)	0	258 864	258 864	258 864	0	0
Union européenne (UE)				13 488 746	18 019 169	31 507 915	15 776 194	15 731 721	16 974 218	(1 242 497)
J00008	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	11/02/2016	31/12/2019	Programme océanique pour le développement de la filière cocotier	241 914	2 238 334	2 480 248	2 463 515	16 733	16 733
J00025	Programme durabilité environnementale et changement climatique	10/07/2018	09/12/2022	PACRES – Changement climatique en Océanie (Intra-ACP)	(638)	382 129	381 291	115 794	265 497	265 497
J00062	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	07/09/2013	06/04/2020	Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (BSRP)	1 627 179	1 423 366	3 050 545	2 620 790	429 755	429 755
J00073	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	05/07/2017	06/07/2020	UE – Projet de résilience climatique de la préparation à El Niño dans le Pacifique Nord	1 099 441	1 507 911	2 607 352	987 769	1 619 583	1 619 583
J00075	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/2019	30/06/2023	UE – Généraliser les actions d'adaptation climatique dans le Pacifique entreprises au titre de l'Alliance mondiale	(24)	644 040	644 016	451 765	192 251	192 251
J00100	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/07/2018	01/09/2023	Partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP)	5 732 555	6 249 168	11 981 723	2 457 169	9 524 554	9 524 554
J00123	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/08/2014	30/06/2020	Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)	(474 323)	1 659 323	1 185 000	670 743	514 257	514 257
J00135	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	25/07/2019	29/07/2022	Base de données sur les limites maritimes (FFA)	30 524	22 709	53 232	23 700	29 533	29 533
J00141	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/08/2014	01/08/2019	UE/CPS – Projet KIRIWATSAN dans les îles périphériques – Phase 2	(578 872)	545 204	(33 668)	387 399	(421 067)	0
J00151	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	01/01/2015	18/12/2018	Projet de renforcement des capacités des associations de commerce équitable et d'accompagnement des services de conseil agricole	55 449	0	55 449	17 350	38 100	38 100
J00152	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	12/06/2012	12/07/2018	Amélioration des services essentiels au profit de l'agriculture	(290 029)	0	(290 029)	(6 428)	(283 601)	(283 601)
J00153	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	16/10/2013	30/06/2018	Mise en œuvre du programme « Microprojets Fidji »	(39 245)	0	(39 245)	88 710	(127 955)	0
J00154	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	22/01/2015	31/03/2019	Projet voies d'accès rurales et infrastructures connexes	1 478 313	0	1 478 313	1 612 277	(133 964)	0
J00155	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	03/06/2014	30/06/2019	Projet de reboisement des contreforts dégradés de la ceinture sucrière	(559 253)	1 984 665	1 425 412	1 444 716	(19 304)	0
J00175	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	12/12/2013	12/12/2018	Amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Kiririmati	(1 374 158)	1 208 570	(165 588)	91 018	(256 606)	0
J00177	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	12/12/2016	12/12/2018	AusAID/CPS – Programme MCCA – Fidji, Tokelau et Tonga	3 745	0	3 745	3 745	0	0
J00192	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	17/04/2010	03/09/2015	SciCOFish – Composantes côtière et hauturière – 4* et 5* années	(268 140)	268 140	0	0	0	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
J00220	Programme durabilité environnementale et changement climatique	10/04/2018	30/09/2022	PROTEGE	(978 683)	5 825 826	2 346 164	3 479 662	3 479 662	0
J00235	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/2020	31/12/2023	UE – Développement du Réseau océanien de surveillance de la santé publique	0	864 293	0	864 293	864 293	0
J00057	Statistique pour le développement	15/03/2018	28/02/2020	Banque mondiale	688 046	1 629 914	1 232 256	397 658	397 658	0
J00072	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/2015	30/11/2020	Projet d'amélioration de la diffusion et de l'utilisation des données dans le Pacifique	49 396	165 785	109 508	56 278	56 278	0
J00137	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/2015	30/11/2020	Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 1 PPCR TFOA1131	39 992	238 197	270 188	8 057	8 057	0
J00138	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	23/06/2017	30/11/2022	Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 2	286 545	387 460	456 051	217 954	217 954	0
J00139	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	17/12/2018	28/02/2021	Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique (PCRAF) – Phase 2	274 562	0	274 562	47 974	47 974	0
J00196	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	08/03/2019	31/12/2019	Projet de résilience hydrique à Kiribati	0	44 465	31 154	13 311	13 311	0
J00030	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/2017	30/04/2020	Tous les organismes des Nations Unies	5 10 366	4 008 462	4 518 828	3 199 968	1 318 860	(141 743)
J00034	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/01/2018	31/12/2021	ONU Femmes	5 388	100 329	105 717	88 457	17 260	0
J00045	Département développement social	01/01/2019	31/05/2019	UNESCO – Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture	0	18 695	18 695	2 407	2 407	0
J00048	Département développement social – Épanouissement de la jeunesse	01/06/2017	01/06/2019	PNUD – Bureau océanien (Fidji)	29 208	0	29 208	0	0	0
J00058	Département développement social	08/08/2018	08/03/2020	UNICEF – Bureau océanien	(6 405)	137 179	130 775	0	0	0
J00077	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/2019	31/12/2019	PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement	31 141	112 088	143 229	124 632	18 597	0
J00124	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/04/2017	01/07/2018	ONUDI – Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	(64 064)	419 159	355 095	333 312	21 783	0
J00136	Programme océans et services maritimes	19/12/2018	18/12/2020	PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement	0	155 550	155 550	(27 912)	0	(27 912)
J00142	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/04/2015	31/03/2020	PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement	(136 572)	1 617 205	1 480 633	(45 900)	0	(45 900)
J00143	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	22/08/2018	31/12/2019	PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement	13 312	113 973	127 285	77 846	77 846	0
J00187	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programmation, performance et systèmes	14/05/2019	14/05/2020	PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement	0	0	0	47 000	(47 000)	(47 000)

Code	Section	Période ouverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018 (9 073)	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019 (9 383)	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00217	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	15/07/2019	UNESCO – Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture	0	28 018	28 018	37 401	(9 383)	0	(9 383)
J00228	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/10/2019	PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement	0	423 660	423 660	38 077	385 583	385 583	0
J00233	Département développement social	25/10/2019	UNFPA – Fonds des Nations Unies pour la population	0	0	0	11 548	(11 548)	0	(11 548)
			Agence des aires marines protégées (AAMP)	(9 073)	9 081	7	7	0	0	0
J00103	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière – Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème	01/01/2018	Agence des Aires Marines Protégées (AAMP)	(9 073)	9 081	7	7	0	0	0
			Bureau of Meteorology	(103 271)	809 760	706 489	1 049 556	(343 067)	0	(343 067)
J00064	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/2018	Programme de soutien climat et océans – Pacifique – Phase 2	(103 271)	809 760	706 489	1 049 556	(343 067)	0	(343 067)
			ACIAR	929 796	1 503 423	2 433 219	1 540 608	892 611	901 142	(8 531)
J00001	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	01/09/2015	Optimisation de la santé des sols des atolls/ACIAR	55 589	164 271	219 859	103 912	115 947	115 947	0
J00003	Division ressources terrestres – Agriculture durable	28/11/2017	Gestion des sols dans les îles du Pacifique : recherches sur le recyclage des nutriments et développement du portail Internet sur les sols océaniques	468	0	468	8 998	(8 531)	0	(8 531)
J00006	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	29/03/2016	Systèmes de gestion de la production fruitière et de gestion post-récoltes	62 246	15 271	77 518	35 567	41 951	41 951	0
J00009	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/2016	Systèmes d'agroforesterie	52 763	0	52 763	51 224	1 539	1 539	0
J00011	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/2016	Domestication et culture du bois de santal	6 089	2 609	8 698	18	8 680	8 680	0
J00012	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/07/2016	Débouchés commerciaux pour le cacao	36 877	114 978	151 854	90 363	61 491	61 491	0
J00013	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/01/2018	Paysages climato-intelligents	451	22 107	22 558	21 791	767	767	0
J00018	Division ressources terrestres – Agriculture durable	10/05/2017	Intégration des systèmes de gestion des cultures protégées	56 555	54 105	110 661	51 150	59 510	59 510	0
J00019	Division ressources terrestres – Agriculture durable	26/06/2018	Lutte contre les menaces émergentes (maladies/ravageurs) pour l'horticulture insulaire océanienne	(52 585)	460 821	408 236	370 835	37 401	37 401	0
J00173	Division ressources terrestres – Direction	01/08/2012	Comprendre les réponses biologiques du taro et du manioc	28 562	(23 065)	5 497	6	5 490	5 490	0
J00182	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	29/03/2016	Financement à long terme pour la culture <i>ex-situ</i> d'aracées et d'ignames	123 528	53 115	176 643	132 147	44 496	44 496	0
J00205	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	28/05/2019	Sauvegarde de la diversité génétique du cocotier et réintroduction	0	284 925	284 925	40 314	244 611	244 611	0
J00214	Département développement social	01/08/2019	Améliorer la nutrition au moyen de l'agriculture et des pêches	0	59 198	59 198	1 018	58 180	58 180	0
J00023	Division ressources terrestres – Direction	01/01/2018	Division ressources terrestres/ACIAR – Fonds programmes 2018-2020	116 995	145 483	262 479	218 497	43 981	43 981	0
J00084	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/06/2017	Programme de renforcement des capacités financé par l'ACIAR	143 404	0	143 404	124 055	19 349	19 349	0
J00086	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	01/01/2018	Partenariat stratégique avec l'ACIAR – Division ressources terrestres et Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	121 182	119 032	240 214	82 466	157 748	157 748	0
J00208	Division ressources terrestres – Direction		Division ressources terrestres/ACIAR – Fonds programmes 2016-2017	177 672	30 574	208 246	208 246	0	0	0
			Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique (FFA)	1 077 434	394 892	1 472 326	1 448 889	23 437	225 154	(201 717)
J00096	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/2017	FFA – Programme régional Pacific Oceanscape (PRO) – travaux sur les ressources en holothurées pour le compte de la FFA et de la Banque mondiale	19 695	133 676	153 371	11 409	141 962	141 962	0
J00106	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/2015	Application des conventions relatives à la pêche dans les PEID/ Projet océanien de gestion de la pêche hauturière-II	471 377	27 162	498 539	508 242	(9 703)	0	(9 703)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00110	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème	01/07/2016	FFA – Services d'observation régionale – Recouvrement des coûts	35 528	221 161	256 689	310 910	(54 221)	0	(54 221)
J00111	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	27/06/2017	FFA-MIFAT – Politique et gestion de la pêche du thon à la palangre dans le Pacifique Sud (accord TK)	463 066	0	463 066	600 859	(137 793)	0	(137 793)
J00112	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/06/2017	FFA – Évaluation des stratégies de gestion océaniques	0	0	0	0	(0)	0	(0)
J00119	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/07/2018	FFA – Documentaition des captures et dispositif de conformité	87 769	0	87 769	4 889	82 880	82 880	0
J00225	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	18/10/2019	Ateliers PIRFO (novembre 2019)	0	12 892	12 892	12 579	313	313	0
J00010	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/2016	Royal Botanic Gardens, KEW Garfield Weston – Banque mondiale de semences arboricoles	17 540	0	17 540	13 392	4 148	4 148	0
J00026	Programme durabilité environnementale et changement climatique	04/07/2018	Agence française de développement (AFD) Verdissement de la fiscalité Polynésie Française	20 000	0	20 000	33 388	(13 388)	0	(13 388)
J00027	Programme durabilité environnementale et changement climatique	16/10/2018	AFD – Durabilité environnementale et changement climatique – 2019-2021	0	200 000	200 000	179 882	20 118	20 118	0
J00028	Programme durabilité environnementale et changement climatique	01/04/2014	RESCCUE	335 631	500 000	835 631	835 631	0	0	0
J00044	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/01/2018	Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP)	863 974	0	863 974	866 413	(2 439)	0	(2 439)
J00014	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	04/10/2018	Programme régional océanien de l'environnement (PROE) PROE – Mise en place du reboisement et de l'agroforesterie	0	28 965	28 965	26 327	2 638	2 638	0
J00174	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/06/2015	Département de la gestion de projets – APFNet Projet APFNet/CPS/Fidji/Tonga/Niue	(92 259)	0	(92 259)	(25)	(92 233)	0	(92 233)
J00083	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/2015	Système mondial d'information sur la biodiversité Fonds mondial – Fonds pour la région du Pacifique occidental	63 523	16 962	80 486	45 835	34 650	34 650	0
J00094	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Information halieutique	01/01/2018	Collaboration entre le GBIF et l'USP	(3 647)	2 910	(737)	(737)	0	0	0
J00165	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	01/03/2017	Renforcement de la conservation des récoltes post-cycle tropical Winston	32 520	14 052	46 572	46 572	0	0	0
J00181	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/01/2018	Centres de lutte contre la maladie des États-Unis d'Amérique (CDC) Fonds projet CDC – 2016-2021	35 867	87 901	123 768	47 599	76 169	76 169	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00002	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/11/2016	SEARCA	32 754	66 309	99 063	114 045	(14 982)	0	(14 982)
		31/07/2019	Soutenir les petits producteurs grâce à des services de conseil	32 754	66 309	99 063	114 045	(14 982)	0	(14 982)
J00082	Division santé publique – Bureau du Directeur	01/01/2015	Fonds mondial	37 843	(47 870)	(10 026)	(10 026)	0	0	0
		31/12/2018	PIRMCCM – Nouveau financement/secrétariat commun	37 843	(47 870)	(10 026)	(10 026)	0	0	0
J00059	Département développement social	01/02/2019	Institut de la statistique de Nouvelle-Zélande	0	103 619	103 619	67 587	36 032	36 032	0
		30/04/2019	Formation intensive à l'échantillonnage pour les enquêtes BCM	0	59 207	59 207	59 207	0	0	0
J00216	Département développement social	01/05/2019	Bureau néo-zélandais de la statistique – Présentation annuelle des produits et données	0	44 412	44 412	8 380	36 032	36 032	0
J00201	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/03/2019	Fonds Pacifique	0	90 000	90 000	122 084	(32 084)	0	(32 084)
		30/04/2020	Fonds Pacifique – Année 2019	0	90 000	90 000	122 084	(32 084)	0	(32 084)
J00178	Division ressources terrestres – Direction	01/01/2019	Etats fédérés de Micronésie	83 839	53 174	137 013	4 667	132 346	132 346	0
		31/12/2019	CPS/Micronésie – Fonds contrepartie	83 839	53 174	137 013	4 667	132 346	132 346	0
J00164	Programme durabilité environnementale et changement climatique	31/03/2016	Fonds vert pour le climat (FVC)	(111 452)	528 004	416 552	36 822	379 730	402 994	(23 263)
		31/12/2018	FVC – Appui à la planification et aux activités préparatoires	(111 452)	88 247	(23 205)	59	(23 263)	0	(23 263)
J00204	Programme durabilité environnementale et changement climatique	15/06/2019	FVC/Micronésie – Appui à la planification et aux activités préparatoires – Phase 2	0	439 757	439 757	36 763	402 994	402 994	0
J00007	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	17/12/2018	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	(229 347)	583 380	354 033	282 661	71 372	133 955	(62 583)
		31/12/2021	Utilisation de biotechnologies modernes à pérenniser dans les pays océaniques	0	99 920	99 920	29 910	70 011	70 011	0
J00090	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	01/01/2018	FAO – Association micronésienne en faveur d'une aquaculture durable – Cyclone Pam	(36 962)	87 820	50 858	38 980	11 878	11 878	0
		31/03/2019	SPP1790 – Coopération technique	1 544	10 000	11 544	22 321	(10 778)	0	(10 778)
J00163	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Développement de la pêche	01/03/2018	FAO – Soutien à la pêche à petite échelle en Océanie	12 212	0	12 212	24 993	(12 781)	0	(12 781)
		31/07/2019	Intégration de l'égalité entre hommes et femmes et autonomisation économique des femmes	0	21 392	21 392	864	20 528	20 528	0
J00092	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Développement de la pêche	01/01/2018	FAO – Économie de la pêche thonière à petite échelle	(69 338)	68 053	(1 285)	(1 285)	0	0	0
		31/01/2019	Assistance technique en matière de biosécurité de l'aquaculture à petite échelle en Micronésie	0	21 687	21 687	35 654	(13 967)	0	(13 967)
J00185	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Aquaculture côtière	20/05/2019	Projet d'action contre la désertification	20 588	14 190	34 778	3 241	31 537	31 537	0
		31/10/2019	Youth@Work – Programme Queen's Youth Leaders	(157 390)	260 315	102 926	127 984	(25 058)	0	(25 058)
J00171	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/01/2018	Banque allemande de développement (KfW)	235 785	17 060	252 845	213 398	39 447	39 447	0
		31/12/2018	KfW – Cyclone Pam	235 785	17 060	252 845	213 398	39 447	39 447	0
J00049	Département développement social – Épanouissement de la jeunesse	01/01/2016	Banque allemande de développement (KfW)	235 785	17 060	252 845	213 398	39 447	39 447	0
		31/12/2018	KfW – Cyclone Pam	235 785	17 060	252 845	213 398	39 447	39 447	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00226	Division ressources terrestres – Agriculture durable	16/10/2019	Ministère des Industries primaires Ateliers de formation aux plans d'exportation	0	40 483	40 483	39 765	718	718	0
J00194	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	15/10/2018	Partenariat pour le développement local Fidji/PCDF PCDF – Systèmes de contrôle interne pour la certification biologique	8 581	27 164	35 745	37 274	(1 528)	0	(1 528)
J00079	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programmation, performance et systèmes	15/10/2016	Agence allemande de coopération internationale (GIZ) GIZ – Phase de préparation	203 131	595 831	798 962	677 878	121 084	222 325	(101 241)
J00127	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/07/2016	ASCEPPD7- Investissements dans les énergies renouvelables dans les États fédérés de Micronésie	(141)	54 000	53 859	31 514	22 345	22 345	0
J00128	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/08/2016	Centrales biomasses communautaires – Adaptation au changement climatique et énergie durable – Tuvalu	55 252	0	55 252	72 105	(16 853)	0	(16 853)
J00129	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/07/2016	Systèmes solaires hybrides dans les pensionnats – Kiribati	21 147	184 000	205 147	219 992	(14 845)	0	(14 845)
J00130	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	20/12/2016	Adaptation au changement climatique et énergie durable – Projet PILLAR Énergies renouvelables – Programme éducatif	65 064	102 671	167 734	226 502	(58 766)	0	(58 766)
J00133	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programmation, performance et systèmes	01/01/2019	Géoinformatique générale et SIG	24 337	0	24 337	24 337	0	0	0
J00169	Section TIC	01/05/2019	CPS/GIZ – Partage frais de personnel	389	1 625	2 014	0	2 014	2 014	0
J00229	Programme durabilité environnementale et changement climatique	01/05/2019	Mise en place de la Plateforme des CDN – Fidji	0	200 000	200 000	44 290	155 710	155 710	0
J00147	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Micronésie	01/01/2019	GIZ – Changement climatique	42 256	0	42 256	0	42 256	42 256	0
J00195	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	27/05/2019	REDD+ – Conservation des forêts en Océanie	0	37 165	37 165	47 941	(10 776)	0	(10 776)
J00202	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Développement de la pêche	01/01/2014	Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA) NIWA – Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère	71 461	132 929	204 391	70 474	133 917	133 917	0
J00203	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/09/2016	NIWA (Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère)	(27 894)	97 453	69 559	36 366	33 193	33 193	0
J00029	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2018	Suède DFAT – Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce	1 040 106	1 313 038	2 353 144	1 437 197	915 947	915 947	0
J00172	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	23/01/2015	FIDA Développement des compétences pour une agriculture résiliente dans le Pacifique	(87 290)	91 782	4 492	29 951	(25 459)	0	(25 459)

Code	Section	Période ouverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00078	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/08/2018 - 31/07/2021	International Foundation for Aid to Navigation (IFAN) Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN) Sécurité de la navigation dans le Pacifique – Phase 2	(117 457) (117 457)	676 359 676 359	558 902 558 902	478 767 478 767	80 135 80 135	80 135 80 135	0 0
J00066	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/2019 - 31/12/2019	Organisation maritime internationale (OMI) Programme intégré de coopération technique (PICT)	(15 346) (5 629)	586 151 381 151	570 805 375 522	801 569 359 346	(230 764) 16 176	16 176 16 176	(246 940) 0
J00132	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/04/2016 - 31/12/2019	Centre de coopération de technologie maritime pour le Pacifique (MTCC-Pacifique)	(9 717)	205 000	195 283	442 223	(246 940)	0	(246 940)
J00108	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/07/2016 - 30/06/2019	Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) Projet Biopelagos (financé par le programme BEST2.0 de l'Union européenne) – Secrétariat	70 884 70 884	40 000 40 000	110 884 110 884	105 516 105 516	5 369 5 369	5 369 5 369	0 0
J00104	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/2014 - 31/12/2020	International Seafood Sustainability Foundation (ISSF) ISSF – Projet de suivi électronique (2014-2016)	572 445 572 445	36 136 0	608 581 572 445	229 576 194 330	379 005 378 116	379 005 378 116	0 0
J00212	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/08/2019 - 31/12/2019	ISSF – Atelier/Réunion de planification sur le suivi électronique (octobre 2019)	0	36 136	36 136	35 247	889	889	0
J00098	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/2018 - 01/12/2021	Université de Wollongong Projet de passerelle d'accès à l'UoW (fonds ACIAR)	67 125 67 125	59 714 59 714	126 839 126 839	56 724 56 724	70 115 70 115	70 115 70 115	0 0
J00099	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du Directeur	20/12/2017 - 28/02/2019	Université de Cambridge Projet Production alimentaire et santé des communautés de l'université de Cambridge – Clarification du développement dans le Pacifique Suds	19 814 19 814	7 539 7 539	27 353 27 353	27 353 27 353	0 0	0 0	0 0
J00069	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	14/05/2018 - 14/05/2019	Pew Charitable Trusts Fondation Pew – Domaines d'activités du PPH	(44 803) (31 060)	132 821 73 062	88 018 42 002	105 262 30 842	(17 243) 11 160	11 160 11 160	(28 403) 0
J00105	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	01/01/2018 - 15/12/2019	Fondation Pew – Atelier Ressources minérales des grands fonds marins	(13 743)	59 759	46 016	74 420	(28 403)	0	(28 403)
J00210	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	16/07/2018 - 31/03/2020	Haut-commissariat du Royaume-Uni Projet en faveur de l'égalité dans les pays océaniques du Commonwealth	(126 788) (126 788)	1 616 559 1 616 559	1 489 771 1 489 771	1 563 604 1 563 604	(73 833) (73 833)	0 0	(73 833) (73 833)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
			USAID	45 933	619 734	665 667	738 587	(72 920)	0	(72 920)
J00065	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	29/01/2015 – 28/09/2020	Projet de renforcement institutionnel dans les pays insulaires du Pacifique pour l'adaptation au changement climatique	45 933	619 734	665 667	738 587	(72 920)	0	(72 920)
			Ambassade des États-Unis	(11 936)	95 044	83 108	83 108	0	0	0
J00032	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	31/05/2017 – 31/05/2019	USAID – Projet LGBTI	(16 907)	95 044	78 137	78 137	0	0	0
J00126	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/01/2014 – 31/12/2020	Ambassade É.-U. – Atelier régional sur les énergies renouvelables	4 971	0	4 971	4 971	0	0	0
			Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC)	1 136 594	3 584 129	4 720 723	3 107 136	1 613 587	1 826 698	(213 111)
J00101	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/2018 – 31/12/2019	WCPFC – Facturation des services fournis	773 528	1 261 842	2 035 370	787 703	1 247 667	1 247 667	0
J00102	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/2018 – 31/12/2020	Gestion des données du programme régional d'observation (PRO) de la WCPFC	547 722	790 950	1 338 672	957 759	380 914	380 914	0
J00107	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	01/01/2018 – 31/12/2020	Cloture – projet de facturation des services fournis (anciennement FOF571X)	119 643	8 019	127 662	36 734	90 929	90 929	0
J00109	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/2015 – 31/12/2019	Projet sur les thonidés dans les zones s'étendant au-delà des limites de la juridiction nationale (prestation de services scientifiques auprès de la WCPFC)	(217 119)	425 553	208 434	208 434	0	0	0
J00113	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/12/2017 – 30/11/2019	WCPFC (UE) Réduction des prises accessoires de thon obèse et de juvéniles de thon jaune	(189 812)	237 000	47 188	242 759	(195 571)	0	(195 571)
J00114	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/2018 – 31/12/2020	Programme océanien de marquage des thons	(5 030)	697 209	692 179	667 288	24 891	24 891	0
J00115	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/2018 – 31/12/2020	Projet 35b Centre de ressources biologiques du thon	9 392	87 528	96 920	89 513	7 407	7 407	0
J00116	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	20/04/2018 – 30/11/2019	WCPFC – Projet 81 d'approfondissement des travaux sur l'âge et la croissance du thon obèse	0	26 485	26 485	18	26 468	26 468	0
J00117	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	20/04/2018 – 30/11/2019	Estimation de la mortalité des oiseaux de mer	28 857	0	28 857	27 015	1 842	1 842	0
J00118	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/2018 – 01/03/2022	Appui au projet de gestion des ressources halieutiques hauturières – Amélioration du suivi de la pêche thonière	69 414	0	69 414	86 953	(17 540)	0	(17 540)
J00222	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	01/01/2019 – 31/12/2021	WCPFC – Amélioration des données relatives au poids et à la longueur des poissons	0	49 542	49 542	2 961	46 581	46 581	0

Code	Section	Période ouverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Organisation météorologique mondiale										
J00219	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/2019	15/12/2019	185 308	191 341	376 649	388 829	(12 180)	39 764	(51 944)
				0	191 341	191 341	151 576	39 764	39 764	0
J00081	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/2019	01/03/2021	185 308	0	185 308	237 252	(51 944)	0	(51 944)
Divers bailleurs										
J00038	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/2019	31/12/2019	5 139 536	442 986	5 582 522	2 000 995	3 581 527	3 590 697	(9 170)
J00040	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/2019	31/12/2019	306 090	300 991	607 080	270 238	336 842	336 842	0
J00063	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/2019	31/12/2019	152 841	37 449	190 290	144 810	45 480	45 480	0
J00067	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/2019	31/12/2019	(4 024)	61 881	57 857	58 848	(991)	0	(991)
J00068	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/01/2018	31/12/2020	377 802	19 276	397 078	68 764	328 314	328 314	0
J00071	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/2017	28/06/2022	131 354	728 192	859 546	604 026	255 520	255 520	0
J00131	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/2019	31/12/2019	5 816	0	5 816	13 995	(8 179)	0	(8 179)
J00145	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	30/11/2018	31/12/2022	17 741	0	17 741	5 494	12 246	12 246	0
J00156	Bureau du Directeur général	01/01/2019	31/12/2019	57 433	0	57 433	0	57 433	57 433	0
J00157	Bureau du Directeur général	01/01/2019	31/12/2019	15 837	0	15 837	0	15 837	15 837	0
J00158	Bureau du Directeur général	01/01/2019	31/12/2019	84 348	0	84 348	22 521	61 827	61 827	0
J00159	Bureau du Directeur général	01/01/2019	31/12/2019	7 568	0	7 568	7 568	0	0	0
J00160	Bureau du Directeur général	01/01/2019	31/12/2019	32 861	0	32 861	5 065	27 796	27 796	0
J00161	Bureau du Directeur général	01/01/2019	31/12/2019	43 646	0	43 646	16 221	27 425	27 425	0
J00162	Directeur général adjoint (Suva)	01/01/2019	31/12/2019	28 038	0	28 038	3 377	24 661	24 661	0
J00167	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/01/2019	31/12/2019	1 120 000	0	1 120 000	201 833	918 167	918 167	0
J00168	Directeur général adjoint (Nouméa)	01/01/2019	31/12/2019	572 506	266 298	838 803	1 787	837 016	837 016	0
J00170	Division ressources terrestres – Direction	01/01/2019	31/12/2019	1 201 095	(1 054 652)	146 443	7 652	138 791	138 791	0
J00179	Division ressources terrestres – Direction	01/01/2019	31/12/2019	30 000	0	30 000	0	30 000	30 000	0
J00180	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du Directeur	01/01/2019	31/12/2019	119 973	230 237	350 210	132 274	217 936	217 936	0
J00183	Programme durabilité environnementale et changement climatique	01/01/2019	31/12/2019	6 191	(4 366)	1 826	(1 381)	3 207	3 207	0
J00191	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche côtière – Général	01/01/2019	30/06/2020	112 085	43 821	155 906	3 794	152 111	152 111	0
J00193	Division statistique pour le développement	01/01/2019	31/12/2019	(1 416)	1 432	16	16	0	0	0
J00209	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	26/06/2019	30/12/2019	0	78 726	78 726	73 895	4 831	4 831	0

Code	Section	Titre du projet	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Solde au 31/12/2018	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2019	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00211	Direction opérations et gestion – Service des finances	Finances – Examen des systèmes, politiques et procédures		0	100 000	100 000	4 745	95 255	95 255	0
J00036	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	Conception et accréditation de micro-qualifications		114 969	(63 897)	51 072	51 072	0	0	0
J00060	Département développement social	Projet pilote d'enquêtes BCM aux Iles Marshall	01/03/2018 - 28/02/2019	9 910	0	9 910	9 910	0	0	0
J00061	Département développement social	Travaux liés aux ODD	01/03/2018 - 28/02/2019	(3 195)	0	(3 195)	(3 195)	(0)	0	(0)
J00120	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière	Fonds pour l'innovation – Projet pilote du CCPSM sur le méthylmercure	01/01/2018 - 28/02/2019	257 610	(248 104)	9 505	9 505	0	0	0
J00121	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Section évaluation et modélisation des stocks	Fonds pour l'innovation – Données acoustiques recueillies sur DCP	01/01/2018 - 28/02/2019	130 694	(47 254)	83 441	83 441	0	0	0
J00122	Pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Gestion des données	Fonds pour l'innovation – La blockchain au service de la traçabilité dans la filière pêche	01/01/2018 - 28/02/2019	29 792	(7 043)	22 749	22 749	0	0	0
J00004	Division ressources terrestres – Agriculture durable	CPS – Des semences pour la vie	01/03/2018 - 30/06/2019	124 879	0	124 879	124 879	(0)	0	(0)
Réévaluation des projets				0	0	0	0	44 213	44 213	0
TOTAL GÉNÉRAL				37 484 018	59 461 996	96 946 014	60 493 966	36 496 261	39 522 767	(3 026 506)

Caisse de prévoyance
États financiers et
Rapport d'audit pour
l'exercice clos au
31 décembre 2019



Rapport des auditeurs indépendants



Rapport des auditeurs indépendants

À l'organe directeur de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique (« la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état de la performance financière et l'état des mouvements des comptes des adhérents pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 6) détaillant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de l'état des mouvements des comptes des adhérents, conformément à l'article 38 du Règlement financier de la CPS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. Conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) et aux exigences déontologiques afférentes à notre activité d'audit des états financiers, nous sommes indépendants de la Caisse et nous avons respecté les autres principes déontologiques qui s'imposent en vertu desdites exigences et du Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité du Directeur général en matière d'états financiers

Conformément au Règlement financier de la CPS, il appartient au Directeur général d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe au Directeur général d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directeur général entend procéder à la liquidation de la Caisse ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la Caisse.

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit présentant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumul, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.



Rapport des auditeurs indépendants

À l'organe directeur de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers (suite)

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA), nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par le Directeur général ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par le Directeur général de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Caisse à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la Caisse de poursuivre son activité ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, et déterminons si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

7 juillet , 2020

Suva, Fidji

Experts-comptables

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN EUR)

	Note	2019	2018
¹ Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	961 509	118 369
¹ Valeurs mobilières à terme	5	6 789 472	7 190 709
² Prêts consentis aux adhérents		180 412	164 466
¹ Emprunt CPS		25 245	57 993
¹ Intérêts et autres produits à recevoir		42 023	61 623
Total actif		7 998 661	7 593 160
¹ Autres créanciers		-	259 377
Total passif		-	259 377
Actif net		7 998 661	7 333 783
Solde des comptes des adhérents – Nouméa		5 005 604	4 681 977
Solde des comptes des adhérents – Suva		2 993 057	2 651 806
Total solde des comptes des adhérents		7 998 661	7 333 783

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique



Stuart Minchin
Directeur général



Subhash K. Gupta
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 48 à 50 ; il fait partie intégrante des états financiers.

1. Ces actifs et passifs financiers devraient être respectivement réalisés et réglés dans un délai d'un an.
2. S'agissant des conditions de prêt, merci de vous référer à la note 14 des États financiers 2019 de la Communauté du Pacifique.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN EUR)

	2019	2018
Intérêts perçus	165 209	162 710
Frais bancaires	(1 404)	(1 261)
Produits totaux nets transférés au compte d'affectation	163 805	161 449
Compte d'affectation de l'exercice		
Période de 6 mois échue au 30 juin	78 149	79 753
Période de 6 mois échue au 31 décembre	85 656	81 696
Montant total des intérêts crédités au compte des adhérents	163 805	161 449

ÉTAT DES MOUVEMENTS DES COMPTES DES ADHÉRENTS (EN EUR)

	2019	2018
Cotisations des adhérents et intérêts	3 743 200	4 001 637
Contributions de la CPS	3 590 583	3 718 433
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	7 333 783	7 720 070
Cotisations des adhérents	1 098 240	1 016 666
Contributions de la CPS	1 017 941	932 393
	2 116 181	1 949 059
Produits nets transférés au compte d'affectation	163 805	161 449
Ajustement de change – Suva	(26 596)	9 261
Total sommes versées	2 253 390	2 119 769
Solde des comptes des adhérents avant paiement des intérêts	9 587 173	9 839 839
Versements effectués aux agents en fin de contrat et retraits	(1 588 512)	(2 506 056)
Solde de clôture au 31 décembre	7 998 661	7 333 783
Cotisations des adhérents	4 083 955	3 743 200
Contributions de la CPS	3 914 706	3 590 583
Solde de clôture au 31 décembre	7 998 661	7 333 783

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 48 à 50 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019

Note 1

Entité comptable

1. La Communauté du Pacifique (CPS) dispose, à l'intention de ses agents, d'une Caisse de prévoyance (« la Caisse »), créée le 1^{er} janvier 1953 dans le but de dégager l'Organisation de l'obligation et/ou de la responsabilité, le cas échéant, d'assurer une retraite aux membres de son personnel.
2. La Caisse est gérée par la CPS, qui l'administre conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance (« le Règlement »).
3. Sous réserve du Règlement et de toutes les directives émises par la CPS conformément à celui-ci, le Directeur général détient et peut exercer les pouvoirs et attributions que le Règlement confère à l'Organisation, à l'exception de l'article 26 relatif aux amendements.
4. Tout adhérent peut néanmoins interjeter appel de toute décision prise par le Directeur général dans l'exercice de ses pouvoirs et attributions devant la Commission paritaire de recours, conformément aux dispositions du chapitre XIII des Statuts du personnel.

Note 2

Principales conventions comptables

1. L'exercice comptable pris en considération lors de l'établissement du présent document va du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.
2. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les fonds de la Caisse destinée à l'ensemble du personnel de Nouméa, constitués des cotisations des adhérents et des contributions de l'employeur, sont investis à Nouméa en francs CFP, tandis que les fonds de la Caisse de prévoyance destinée à tous les agents en poste à Suva sont investis à Suva en dollars fidjiens. Les états financiers sont présentés en euros, monnaie de présentation de la CPS. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
3. Aux fins de la consolidation en fin d'exercice des fonds de la Caisse de Suva avec ceux de la Caisse de Nouméa, les intérêts et le capital de la Caisse de Suva ont été convertis en euros au taux de change fixé pour l'achat des monnaies en vigueur au 31 décembre 2019, soit 0,412811 euro pour un dollar fidjien.
4. Les cotisations et les intérêts de la Caisse de Nouméa ont été convertis en euros au taux de change fixe suivant :
1 EUR = 119,3317422 CFP.
5. Sont consentis aux adhérents des prêts à court terme sur les fonds placés en leur nom dans la Caisse. Conformément à la politique de la CPS, les adhérents peuvent emprunter un montant équivalant à 90 % des fonds détenus en leur nom dans la Caisse, sous réserve qu'ils prennent des dispositions pour rembourser ce prêt sur une période ne pouvant dépasser douze mois. Le taux d'intérêt annuel de ces emprunts est de 3,90 % (soit un taux supérieur de 1,5 % au taux moyen pondéré des intérêts perçus sur les investissements de la Caisse), au 31 décembre 2019.
6. La CPS a contracté un emprunt auprès de la Caisse afin de faire l'acquisition de nouveaux logements pour son personnel en Nouvelle-Calédonie. Cet emprunt, minoré du capital remboursé, est porté à l'actif de la Caisse au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

7. Cotisations des adhérents

Les agents cotiseront à hauteur de 8 % de leur salaire de base, ou davantage s'ils le souhaitent.

8. Contributions de la CPS

La CPS versera uniquement 8 % des salaires de base de ses agents.

9. Intérêts sur les placements

La Caisse perçoit des intérêts des placements en dépôts à terme, intérêts qu'elle entend conserver et prêter aux adhérents et à la CPS. Les produits d'intérêts sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'ils sont encourus.

10. Versement des intérêts

À la date de calcul des intérêts, le Directeur général doit déterminer :

- a. le montant des produits perçus par la Caisse au cours du semestre précédent ;
- b. le montant des dépenses payées ou à payer par la Caisse ; et
- c. le taux d'intérêt à créditer sur les comptes des adhérents.

Les intérêts au taux susmentionné calculés à la date de calcul susmentionnée devront être crédités sur les comptes des adhérents à ladite date. Si un adhérent n'a pas contribué pendant un semestre complet, les intérêts devront être ajustés au prorata temporis.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont détenus auprès de banques et d'autres institutions financières reconnues.

12. Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.

Note 3**Modifications des données comparatives**

Au besoin, les données comparatives ont été retraitées à la suite des changements de présentation intervenus pendant l'exercice.

Note 4

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en EUR)

	2019	2018
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	961 509	118 369

Note 5

	2019	2018
Valeurs mobilières à terme	6 789 472	7 190 709
Analyse chronologique des valeurs mobilières à terme		
< 3 mois	670 400	1 005 600
3 à 6 mois	-	1 679 163
6 à 12 mois	6 119 072	4 505 946
Total valeurs mobilières à terme	6 789 472	7 190 709

La Caisse de Nouméa a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (4 106 200 EUR). Les taux d'intérêt sont compris entre 1,1 % et 1,60 %, avec une échéance inférieure à trois mois pour une partie de ce montant (670 400 EUR) et comprise entre six et 12 mois pour le reste (3 435 800 EUR).

La Caisse de Suva a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès d'Australia & New Zealand Banking Group Ltd (ANZ) (825 622 EUR) et de la BRED Bank (1 857 650 EUR). Les taux d'intérêt oscillent entre 4 % et 4,5 % et les échéances, entre six et 12 mois.

Note 6

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la Caisse de prévoyance de la CPS sont les suivantes :

I. la Communauté du Pacifique (CPS).

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et du remboursement du prêt consenti par la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

	2019	2018
a) Montants dus à la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)		
Emprunt CPS	25 245	57 993
b) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)		
Remboursement d'emprunt de la CPS	32 748	31 733
Cotisations retraite	2 116 181	1 949 059

Produit par la Communauté du Pacifique (CPS)

Communauté du Pacifique
B.P. D5 – 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie Téléphone : +687 26 20 00
Courriel : spc@spc.int Site Web : www.spc.int

© Communauté du Pacifique (CPS) 2020

ISBN 978-982-00-1293-6



9 789820 012936